LA PRESSE

DEUXIEME ANNEE—No. 206 MONTREAL, SAMEDI 26 JUIN 1886. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE

L'ex-président Arthur est arrivé à Jérome Cottage : l'ex-president est pale et parait encore faible.

Un bateau pêcheur a fait naufrage durant la derniere tempete dans le Detroit de Belle Ile et quatre hommes se sont noyés.

Il y a eu cette semaine 138 faillites aux Etats-Unis et 24 au Canada ; total, 162 ; la semaine derniere, il y en a eu 155 et la semaine precedente 206.

Le marquis de Salisbury s'est opposé, avant-hier soir, dans la chambre des lords, au bill des élections, parce que le bill est de nature contraire a certaines clauses.

M. Alonzo Wright, M. P., surnommé le roi du Gatineau, souffre depuis quelque temps d'une forte attaque de rhumatisme inflammatoire. Il est maintenant un peu mieux.

La commission chargée d'étudier les causes de la depression commerciale recommande la nomination d'une commission chargée de faire une enquete sur la question de l'argent.

Il règne beaucoup d'excitation à Paris, causée par le manifeste du comte de Paris a son depart de France. Les journaux contenant le manifeste, se vendent rapidement dans les rues ; ce document a cause une grande impression.

Les chefs de la gauche, à Paris dans une entrevue, hier, avec M. de Freycinet, lui ont fait voir la necessite d'éliminer l'element reactionnaire des departements d'administration superieure. M. de Freycinet a repondu que cette mesure serait adoptee avec toute la prudence voulue.

La "Couverte étoilée," un des sauvages arretés durant la derniere revolte au Nord-Ouest, vient d'etre relachè de la prison des montagnes Stoney, par ordre du gouvernement. Ce sauvage venait de Battleford et était un des chefs de ce district.

On annonce la mort dans un acces d'hydrophobie, d'une petite fille de onze ans, de Dole, departement de Jura, qui, ayant ete mordue par un chien le 27 avril, a ete traitee par M. Pasteur et est ensuite retournee dans son pays. Elle est morte le 17 juin.

Une depêche de Washington au *World* dit que les messages par lesquels le president desavoue les bills passés par le Congrès creent une veritable panique au sein du Congres. On considere comme certain que le bill des barres et rivieres va etre desavoué.

Huit chefs socialistes dont quelques-uns étaient candidats aux dernieres élections ont ete arrêtés a Milan. Plusieurs socialistes ont été arrêtes dans d'autres villes. Les associations operatives ont été dissoutes et une bonne impression a été par la produite.

Tous les rapports agricoles et commerciaux venus de la Pennsylvanie Occidentale, de l'Ohio Oriental et de la Virginie Occidentale constatent que les dernieres pluies ont le plus grand bien aux recoltes. Le commerce va bien et les perspectives d'avenir sont favorables et promettent la prosperite.

Les depêches reçues des divers points du Manitoba et du Nord-Ouest, donnent les meilleures nouvelles de la recolte. Le besoin de pluies se fait sentir en certaines parties des territoires, mais la secheresse n'a pas encore cause de dommages. Le foin et les plantes potageres ne sont pas toutefois ce qu'ils devraient être.

Vers 3 heures hier matin, un incendie a éclaté dans les moulins de MM. Essex et Cie, rue Niagara Toronto. Malgré les efforts des pompiers, les moulins ont été completement detruits. Pertes, environ $25,000 ; pas d'assurance. 75 hommes vont se trouver sans emploi. L'origine du feu est inconnue.

Hier soir, le constable Constantine a été appelé a arrêter un nommé Lavalée a Ottawa. Ce dernier resista et un combat s'engagea entre eux. A la fin Lavallée reussit a terrasser le constable, qui en tombant se fractura l'os du cou et se blessa sérieusement en plusieurs autres endroits. Le malfaiteur n'a pas encore été arrêté.

Un comité, composé de MM. J. R. Latchford, W. C. Barry, J. J. Curran, M. P., W. J. Germain, E. E. Perrault et J. Pinard, a été formé a Ottawa pour s'occuper de la collection de souscriptions devant servir a l'erection d'un monument convenable a la memoire de feu le Révd Pere Tabaret, Supérieur du college et premier Recteur de l'Université d'Ottawa.

L'archevêque de Boston, Mgr Williams, vient d'intenter un procès contre l'executrice testamentaire du curé Crudden, mort récemment. Le curé Crudden a laissé par testament a sa sœur, qu'il a nommée en même temps son executrice testamentaire une fortune de pres de $500,000. L'archevêque prétend que la plus grande partie de cette fortune appartient a l'eglise dont M. Crudden était cure.

Un syndicat composé des plus notables citoyens de Lima, le président a leur tete, vient de fonder une societe pour "activer, proteger et diriger l'œuvre de l'exploration et de la colonisation de la vallee de l'Amazone." Le gouvernement, par l'organe de ses ministres et fonctionnaires, offre a la societe son appui effectif. Le *Comercio* voit dans cette entreprise la clef de l'avenir du Perou.

Un fermier nègre, de Leary (Georgie), Washington Mitchell, a été assassiné a coups de hache pendant son sommeil, par un de ses fils age de quatorze ans. Dans la journee, Mitchell avait battu son fils a propos d'une peccadille et celui ci s'était enfui ; mais il est revenu la nuit et c'est grâce a la complicite de sa mere et de ses freres qu'il a reussi a tuer son pere. Le jeune parricide a été arrêté.

On mande de Belgrade à la *Nouvelle presse Libre* que de nombreuses bandes de brigands ont fait leur apparition dans l'interieur de la Serbie. La plus importante, dans le district de Bacak, est commandee par les freres Soldatovitch et compte cent cinquante individus armés ; une autre, a Sremski-Milanovacz, est forte de soixante-dix hommes ; une troisieme, moins nombreuse, a été signalee dans les environs d'Aleksinatz.

George Daniels, de Cairo, Ill., âge de 80 ans, était depuis longtemps malade quand, mercredi dernier, il tomba dans une lethargie qui le fit considerer comme mort. Le prétendu cadavre demeura enseveli pendant 20 heures pour attendre l'arrivee des parents, quand jeudi, vers minuit, ceux qui veillaient autour de lui furent pris d'épouvante. On souleva les linceuls et au grand étonnement de tous, Daniels fut trouvé vivant. Le vieillard dit qu'il a eu connaissance de tout ce qui s'est passé, mais qu'il ne pouvait remuer un muscle.

Etrange suicide ! Une femme de quarante-quatre ans, Rachel Rhodes, de Chippewa Township (Pennsylvanie), s'est pendue dans sa maison pendant l'absence de son mari, à qui elle avait laissé une lettre pour l'informer qu'elle se suicidait par remords d'avoir eu des relations illicites avec un voisin, auquel elle avait du coder, de crainte qu'il ne la dénonçât pour un crime qu'elle prétend avoir commis il y a vingt ans, et entraînant la peine de mort. Mme Rhodes était la femme d'un riche et honnête fermier. On se perd en conjectures sur la nature du crime dont elle s'accuse dans sa lettre.

Deux cent quatorze personnes ont été empoisonnées, au plus neuf de jeudi, pres de Flemington, N. J., Six mourront probablement, et vingt sont dans une condition precaire. On croit que cela depend de la creme a la glace. On a cru que l'interieur des refrigerateurs était enduit de sulphate de zinc. Mais la creme a la glace n'ayant cause aucun accident aux personnes qui en ont mangé un quart d'heure apres qu'elle eut été confectionnee, on en est venu a la conclusion que de l'arsenic y avait été mele subsequemment. Les docteurs sont tres occupes et ils seront chanceux s'ils ne perdent pas un grand nombre de patients.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Température.

TORONTO, Ont. 26 1 a.m.—Le changement survenu sur le lac Erie, hier soir, se fait maintenant sentir dans la vallee d'Ottawa. Des orages et des coups de tonnerre ont eu lieu dans Ontario et dans les autres provinces le temps a ete couvert et pluvieux. Au Nord-Ouest, le temps continue chaud. *Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.*

Haut du Saint-Laurent—Vents modérés à frais ; temps presque toujours beau et chaud, accompagne d'orages locales.

La situation politique en Angleterre

PROROGATION DU PARLEMENT.

LONDRES, 25—Le parlement a été prorogé aujourd'hui ; voici le discours du Trone :

Mylords et Messieurs,

J'ai decide de vous relever de vos devoirs avant tout l'accomplissement du travail régulier de la session, afin de connaitre les vues de mon peuple sur l'importante proposition d'etablir un corps legislatif en Irlande pour diriger les affaires irlandaises comme etant distinctes des affaires imperiales. Dans ce but, c'est mon intention de dissoudre immediatement le parlement.

LES AFFAIRES ETRANGERES.

Je continue a maintenir les relations les plus amicales avec les puissances étrangeres. J'ai la satisfaction de vous informer que les preparatifs guerriers de la Servie contre la Bulgarie ont cessé, grâce aux sages conseils des puissances et la tolerance du sultan, et aussi, apres une periode d'anxiete et de l'adoption de conseils pacifiques par la Grece. Le desarmement des forces grecques qui se fait maintenant, a éloigne un danger serieux pour la paix de l'Est de l'Europe. L'etat des affaires en Egypte s'est ameliore. J'ai pu reduire materiellement mes troupes en ce pays et les amener dans les limites sud de l'Egypte proprement dite.

LE TRAITÉ ESPAGNOL

J'ai conclu un arrangement avec l'Espagne, qui, s'il est adopte par les Cortes, augmentera je pense, nos relations commerciales avec l'Espagne et encouragera aussi l'importation de vins coloniaux.

L'EXPOSITION COLONIALE.

C'est avec un vif plaisir que j'ai travaillé a promouvoir l'exposition des produits, des manufactures et des arts de mes puissances coloniales et indiennes qui a lieu maintenant dans la metropole. Je sens que cette entreprise, et l'interêt cordial que le peuple y porte prouvent la sympathie qui existe entre des différentes parties de l'Empire et tendent beaucoup a confirmer et a promouvoir cette sympathie.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie des sommes que vous avez votees pour le service public en attendant qu'un nouveau parlement puisse voter toutes les sommes necessaires pour les dépenses de l'année.

Mylords et Messieurs,

J'approuve avec grande satisfaction le bill amendant l'acte concernant les *crofters*, celui faisant d'importants changements dans la profession medicale et celui amendant la loi concernant la garde et la tutelle des enfants.

J'ai aussi donné mon approbation au bill faisant les changements necessaires a la loi concernant les droits d'auteurs, pour permettre a l'Angleterre de faire partie de l'Union Internationale des droits d'auteur, conformement aux decisions de la convention qui doit bientôt se terminer à Berlin. Ce bill donne aux colonies et a l'Inde le bénéfice d'un droit d'auteur qui sera valide et uniforme dans toutes les contrees faisant partie de mon empire.

Enfin, c'est mon vœu le plus sincere que le parlement qui est sur le point d'être elu sache adopter les mesures nécessaires pour procurer au peuple le bonheur et la paix et a l'empire la force et l'unite."

LONDRES, 25—Les élections s'ouvriront dans les bourgs le 2 juillet, et dans les comtés le 5, pour se terminer le 14.

LONDRES, 25—Dans une lettre aux électeurs de Chester, leur expliquant pourquoi il lui est impossible de leur adresser la parole, M. Gladstone dit : "La politique de vingt années de coercition proposée par les torys est encore meilleure et serait plus effective qu'aucun des projets fantaisistes et chimeriques qui ont pris naissance a la veille des élections. Le duc de Westminster dit recemment que le temps était venu pour les liberaux de mettre leur pays avant leur parti. C'est ce que j'ai essayé de faire lorsque j'ai offert a lord Salisbury de lui accorder mon appui pour le cas ou il proposerait une mesure du home rule."

LONDRES 25—M. Gladstone a adressé la parole aux électeurs de Manchester cette apres midi. Il a parle pendant une heure et vingt minutes.

Son voyage jusqu'à Manchester a été une ovation continuelle et dans la ville même l'enthousiasme etait indescriptible. Des milliers de personnes étaient rassemblees a la gare et sur toute la route conduisant a la salle on devait avoir lieu la reunion il était completement impossible de circuler. L'air retentissait de cris et d'applaudissements.

Quand M. Gladstone entra dans la salle l'enthousiasme devint délire. Pendant trois minutes les applaudissements et les vivats continuerent sans interruption.

Toute l'assemblee entonna ensuite *Auld Lang syne*, apres quoi les applaudissements recommencerent.

LONDRES, 25—M. Chamberlain, voulat adresser la parole aux electeurs de Islington, hier soir. On ne lui permit pas de le faire. De toutes parts on entendait des cris de "traitre !" La foule exaspérée se rua vers l'estrade et M. Chamberlain et ses amis eurent grande peine a se soustraire a la fureur de la populace.

DUBLIN, 25—Dans un discours prononcé ce soir, a Portsmouth, M. Parnell a déclaré que le projet de Home Rule de M. Gladstone était plus avantageux pour l'Irlande que ne l'était le parlement de Grattan. Il a ajouté que les Irlandais devaient accepter ce projet comme un reglement final de la question.

J'ai aussi donné mon approbation au bill faisant les changements necessaires a la loi concernant les droits d'auteurs, pour permettre a l'Angleterre de faire partie de l'Union Internationale des droits d'auteur, conformement aux decisions de la convention qui doit bientôt se terminer à Berlin. Ce bill donne aux colonies et a l'Inde le bénéfice d'un droit d'auteur qui sera valide et uniforme dans toutes les contrees faisant partie de mon empire.

ROME, 25—Malgré les ordonnances du pape, le *Moniteur* et autres organes du Vatican supportent vigoureusement le projet de Gladstone d'accorder l'autonomie a l'Irlande et font des éloges du premier ministre.

LONDRES, 25—Le *News*, faisant des commentaires sur le manifeste de M. Bright, dit : "Le langage clair et precis de M. Bright sera la par le monde entier. Il fera plus de bien aux tories que tous les discours de leurs chefs."

LONDRES, 25—La reine arrivera en cette ville aujourd'hui et tiendra une reunion du conseil du cabinet.

LONDRES, 25—Sir Michael Hicks Beach, dans un discours a Bristol a dit qu'on ne voulait pas expatrier les Irlandais. Il dit que si le projet de Gladstone était adopté, on emploierait la coercition contre les hommes industrieux et loyaux et si l'on se servait de l'epee ce serait entre eux et les parnellistes.

M. Chamberlain dans un discours a Barrow a dit que le bill des terres était injuste pour les electeurs parce qu'il était trop vague. Ce projet, dit-il occasionnera de nouvelles agitations. Si l'Irlande brisait les conditions du bill des terres le fardeau tomberait sur les contribuables d'Angleterre.

Lord Hartington, dans un discours a Rosendale a dit que la session dans le parti liberal durerait longtemps. Il regrettait que le gouvernement conservateur, au lieu de montrer a Parnell qu'il ne devait pas être l'arbitre dans les affaires politiques anglaises saisissait la premiere occasion d'expulser les conservateurs.

Le *Standard* dit : La censure que fit Lord Hartington du projet de Gladstone a été acceptee sous benefice d'inventaire, mais le discours de Bright vient a son aide et porte un grand coup aux espérances du premier ministre. Personne n'est mieux en état que Gladstone de juger de l'effet qu'une telle protestation aura sur les resultats des élections.

Les anarchistes

CHICAGO 25—Le *Daily News* publie le compte-rendu d'une entrevue avec un résident bien connu de la rive ouest qui dit que les anarchistes ne sont pas du tout domptes.

Il prétend que depuis un mois, au moins 50 galeries de tir ont été inaugurees dans un rayon d'un mille carré du quartier bohemien et qu'elles sont tres frequentees par les Bohemiens. Il prétend de plus avoir découvert qu'un grand nombre d'entr'eux font secretement l'exercice militaire dans différentes salles et qu'ils ont des sentinelles placees sur une distance de trois pâtes de maisons de chaque côté de leur salle pour signaler l'approche des etrangers.

L'expulsion des princes

PARIS, 25—On évalue à 10,000, le nombre de personnes qui ont assisté au départ du comte de Paris, de Treport.

LONDRES, 25—La reine Victoria a adressé au comte de Paris un telegramme de sympathie.

PARIS, 25—La presse radicale française prétend que le manifeste du comte de Paris constitue une preuve évidente du caractere dangereux des princes d'Orleans et indique de plus qu'ils ont toujours conspire contre la republique.

Trois des conseillers d'Etat et le comte de Portalès, secrétaire de l'ambassade française a Londres, ont resigné a cause de l'expulsion des princes.

La question ouvrière

PITTSBURG, 25—Les proprietaires des fabriques de clous n'ont pu s'entendre avec leurs employes. Si un reglement n'est pas effectue d'ici au 1er juillet, 5,000 ouvriers se mettront en greve.

CHICAGO, 25—Tous les gérants generaux et surintendants generaux des chemins de fer qui traversent Chicago ont été convoques en assemblee générale pour discuter la question de la greve inaugurée par les employes du Lake Shore et la ligne de conduite a suivre par les compagnies dont les lignes se relient a cette ligne. On reconnait que si l'Union des aiguilleurs est dissoute a appuyer les grevistes, cela donnera lieu a des complications avec d'autres compagnies.

Ligne téléegraphique entre Battleford et Edmonton

OTTAWA, 25—Un grand nombre d'hommes travaillent en ce moment a reconstruire la ligne telegraphique entre Battleford et Edmonton. Le trace n'est pas absolument le même et est un peu plus long que l'ancien. On a fait un détour pour eviter de passer sur la réserve de Poundmaker et pour relier Victoria et plusieurs autres établissements surtout au lac a la Seine et au nouveau Mondé. Le dernier a été le massacre des missionnaires catholiques. Par suite de la rareté de bois dans certains districts, a peu pres mille pôteaux en fer seront employes. La ligne sera longue de 276 milles et 200 milles de fils seront poses avant l'hiver.

Les lignes telegraphiques du gouvernement dans la province de Québec seront continuees depuis la rivière Moisy en suivant les côtes du golfe, jusqu'a la riviere Chaloupe.

Le gouvernement féderal possede maintenant vingt-deux cables sous-marins et 3,000 milles de fils telegraphiques.

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 25—M. Alonzo Wright, M.P., qui souffrait d'un rhumatisme aigu au genou, a pris un peu de mieux.

—Plus de cent tireurs se sont inscrits pour le prochain concours de tir aux pigeons.

—Mgr Duhamel a commencé sa visite pastorale hier. Sa Grandeur reçoit partout l'accueil le plus enthousiaste.

—Le major Crozier, du Nord-Ouest, est en ville.

—Le magasin de M. Doherty, sur la rue Wellington, a été visite par des voleurs qui ont enleve une certaine quantité d'effets.

On croit que sir John Macdonald portera la parole au pique-nique donne a Nagie's Point, pour venir en aide a la construction de l'eglise catholique de Carleton, mardi prochain.

—Sa Grandeur Monseigneur Duhamel est parti hier pour sa premiere tournee pastorale depuis son élevation a la dignite d'Archevêque. Dans toutes les principales paroisses du diocese l'on organise de grandes demonstrations et partout des adresses de felicitation seront presentees. Sa Grâce sera de retour le 10 juillet, époque fixee pour les ceremonies d'installation.

Nouvelles de Québec

QUEBEC, 25—La presentation des medailles aux membres du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec, a eu lieu a quatre heures, hier apres midi, sur l'esplanade.

Le bataillon se composait d'un peu plus de deux cents hommes, sous le commandement du lieutenant-colonel Amyot, des majors Roy et Eventurel et des autres officiers.

Le lieutenant-gouverneur Masson avait envoye une lettre d'excuses, une indisposition le retenant a Spencer Wood.

Madame Masson était cependant présente, accompagnee des deux aides-de-camp du lieutenant-gouverneur, et c'est elle qui a presente les medailles aux officiers.

Des discours ont été prononces par l'honorable juge Routhier, et M. le maire Langelier.

Etait aussi présente une députation du 65e bataillon de Montreal, composee du capitaine Piche et des lieutenants Hebert, Laframboise, Desnoyers et Villeneuve.

Apres la presentation des medailles, elle est allee saluer Son Eminence le cardinal Taschereau.

—Son Eminence le cardinal Taschereau ira a Montreal le 20 juillet, pour remettre le Pallium a Mgr Fabre.

—Sir Richard Cartwright s'est embarque cette apres-midi pour l'Europe.

—A une grande assemblee tenue ces jours derniers, a Fraserville, on a decide de voter une somme de $25,000 pour avoir a la riviere du Loup le terminus du chemin de fer "Edmonton et Rivière du Loup."

Le Dr Grandbois, M. P., un des directeurs de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata, ayant déclare que ce bonus de $25,000 était necessaire pour assurer le chemin a la Riviere du Loup, les contribuables presents furent unanimement d'avis de souscrire les $25,000. L'avocat de la corporation, M. Pouliot, a été charge de preparer le reglement necessaire.

—L'archevêque de Montréal ainsi que les evêques presents a la cérémonie descendront a Québec pour assister aux fêtes qui auront lieu le 22 en l'honneur de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Mercredi matin, vers 8 heures, un nommé Joseph Lemieux de Saint David, a reçu une large blessure à un pied.

Il travaillait au dechargement d'un bateau en compagnie de quelques ouvriers, lorsque l'un d'eux laissa par mégarde tomber un madrier qui vint frapper M. Lemieux au pied, et lui causa une large blessure d'ou le sang coulait en abondance. Le blesse est sous les soins du docteurLadriere qui a panse la blessure.

—La fabrique de la paroisse de l'Ange-Gardien, comte de Montmorency, vient de recevoir trois magnifiques cloches donnant les notes *mi, sol, si*. Elles sortent de la manufacture de Mears et Cie. de Londres, et pesent en tout 2,775 livres. La benediction de ces cloches aura lieu dimanche, 25 juillet.

—Les jurés dans l'enquête tenue par M. le coroner Belleau sur le cadavre de Ferdinand Richard, charretier, mort subitement mardi dans la nuit a St. Augustin, ont rendu le verdict, : Mort de maladie de cœur.

—Les personnes qui ont été frappées par le laitier Lefebvre ces jours derniers sont presque rétablies. On dit que les choses avaient été beaucoup exagérees.

BULLETIN MARITIME.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES—25 Juin.

Barque Dagney, 559, capitaine A Gjertsin, de Londres 4 mai, Burstall et cie, lest.

Barque Margaret Mitchell, 650, capitaine T Davis, de Bahia 1 mai, Anderson, McKenzie et cie, sucre.

SS Quebec, 1731, capitaine T Hunter, de Bristol, D Torrance et cie, carg. gen.

SS Nestorian, 1748, capitaine W Dalziel, de Londres, H et A Allan, carg. gen.

SS Nitmonian, 491, capitaine A Baquet, de Pictou, D Shaw, carg. gen.

SS Benbrack en mains.

SS Lake Superior, 2894, capitaine W Stewart, de Liverpool 10 juin, H E Murray, carg. gen.

ACQUITTES—25 Juin.

Barque Aladdin, 325, capitaine C Peterson, pour Buenos Ayres, Wulff et cie, bois de charpente.

Barquentine Salvatore, 466, capitaine G Oliveri, pour Cork pour ordres, Gianelli et cie, marbriers.

SS Thanemere, 1470, capitaine R Boucher, pour Liverpool, D Shaw, grain et bestiaux.

SS Lake Nepigon, 1437, capitaine M T Tranmer, pour Liverpool, H E Murray, carg. gen.

VAISSEAUX DANS LE PORT.

Steamships.

Québec, 1731, D Torrance et cie.
Nestorian, 1748, H et A Allan.
Miramichi, 491, D Shaw.
Hibernian, 1374, H et A Allan.
Isayswater, 1039, Carbray, Routh et cie.
Carthaginian, 2035, H et A Allan.
Montreal, 2160, D Torrance et cie.
Cairo, 1139, R Reford et cie.
Carmona, 2477, R Reford et cie.
Parisian, 3443, H et A Allan.
Ashdell, 1134, Anderson, McKenzie et cie.
Castle Hill, 1182, C McLean.
Gallina, 1239, J G Sidey.

Navires.

Maggie E Seed, 1358, Burstall et cie.
Asia, 1398, W E Boyd.

Barques.

Dagney, 549 Burstall et cie.
Margaret Mitchell, 650, Anderson, McKenzie et cie.
M E Cann, 920, Anderson, Mackenzie et cie.
Carl Haastel, 800, Bank of British North America.
Sofia, 280, Anderson, McKenzie et cie.

Brigantines.

Moss Rose, 371, Anderson, McKenzie et cie.
Rosebud, 340, Munderloh et cie.

Goelettes.

Jeannette, 197, D Shaw.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES—25 Juin.

SS Lake Superior, Stewart, Liverpool, H H Sewell, carg. gen.

Barque Flora, Jorgensen, Southampton, J Burstall et cie, lest.

Barque Gylfe, Henderson, Liverpool, Ross et cie, sel, a Verret, Stewart et cie.

Barque Winr, Lloyd, Rio de Janeiro, Goe M. Webster et cie, lest.

Barque Signe, Hansen, Waterford, R R Dobell et cie, lest.

Barque Louf Teliassen, Swnsea, J Burstall et cie, lest.

Barque Adriatic, Johanessen, Perecance, R R Dobell et cie, lest.

Goelette Stadacona, Blais, Labrador, Weston Hunt et Son, huile.

NAVIGATION INTERIEURE.

LE CANAL WELLAND.

PORT COLBORNE, Ont., 25 juin—Descendant—Goelettes Belle Mitchell, Chicago à Kingston, blé ; Parana, Manitowac à Ogdensburg, bois de service ; Indiana, Amherstburg a St. Catherines, bois de service ; Cameron, Rivière Française a Collins Bay, bois de charpente ; barge Gibraltar, Duluth a St. Catherines, blé ; barge a vapeur Clinton et barge Grimsby, Duluth a Montreal, blé.

Remontant—Goelette Erie Belle, Hamilton a Ashtabula, lest ; vapeur D D Calvin et trois barges, Kingston a Toledo, lest.

PORT DALHOUSIE, Ont., 25 juin—Remontant—Goelettes Erie Belle, Hamilton à Ashtabula, lest ; N C West, Brighton a Trenton, lest ; Mediterranean, Ogdensburg à Cleveland, bois de sciage ; vapeurs W L Frost, Ogdensburg à Chicago, cargaison generale ; Cuba, Montreal a Chicago, do ; Ocean, Montreal a St. Catherines, do ; Abercorn et barge, Oswego a Saginaw, lest.

Descendant—Vapeur Clinton et barge, Duluth a Kingston, graines de lin ; Peninsky a Kingston, maïs ; British Queen, St. Catharines a Toronto, lest.

PORTS ETRANGERS.

ARRIVAGES—25 Juin.

Steamships.	*A*	*De*
Lafgate Hill	New-York	Londres
California	do	Hambourg
P Calamai	do	Rotterdam
Lessing	do	Hambourg
Helvetia	do	Londres
Egyptian Monarch	Londres	New-York
Denmark	do	do
Wisconsin	Liverpool	do

ARRIVAGES.

Avonmouth, 23 juin—Barque Lucy Pope, de Charlottetown.

Cardiff, 23—Barque Roland, de Georgetown, I. P. E.

Greenock, 22—Barque Prinds Leopold, de Québec.

Liverpool, 22—Navire Nettie Murphy, de St. Jean, N. B. ; barque Baroma, de Newcastle, N. B.

Londres, 23—Barque Carin, de Québec ; barque Hovding, de Québec.

Plymouth, 24—Barque Berkeley Castle, de Québec ; barque Canova, de Québec ; barque William Owen, de Sourie, I. P. E.

Port Glasgow, 22—Barque Somand, de Québec.

Queenstown, 23—Barque Roycroft, de St. Jean, N. B.

Sharpness, 21—Barque Minnie, de Bideford, I. P. E. 25 juin—Brick Zara, de Charlottetown.

PARTIS.

Alloa, 21 juin—Navire Zarina, pour Miramichi.

Belfast, 22—Barque Glen Grant, pour Québec.

Barrisfoland, 19—SS. Liselle, pour Montreal.

Glasgow, 25—SS. Colina, Crichton, pour Montreal.

Notes diverses

—Le SS. Texas de la ligne Dominion, parti de Montreal le 11 courant avec 105 têtes de bétail et 240 moutons est arrivé jeudi a Armmouth Dock avec la perte d'un beuf et de 14 moutons.

—Le maire Hectaneoga parti de Taiwanfoo, a destination de Montreal, a passé l'île Ste. Hélène le 2 juin.

—Les navires dont les noms suivent prennent des chargements de sucre pour Montréal : Barque Oneato, barque Glengary, barque Glenboyne et le brick Raider

—Une depêche de Saint-Jean, Terreneuve, dit que pendant la derniere tempete, un bateau-pêcheur avec son equipage de quatre hommes a été perdu dans le detroit de Belisle.

Les notaires

Les membres de la Chambre des Notaires et leurs confreres de la province de Québec, sur l'invitation de M. le curé et de M. le marguiller en charge, de l'eglise Notre-Dame, prendront part avec le bannerau a la procession de la Fete-Dieu. Ils se reuniront au Palais de Justice, dimanche matin, le 27 courant, a huit heures et demie.

Union Saint Pierre

Mardi, le 29 juin courant, l'Union Saint Pierre célébrera sa fête patronale par une procession qui partira de la salle de l'Union Saint Joseph, rue Sainte Catherine, a 8 heures a.m. precises et passera par les rues Sainte Catherine, Jacques-Cartier, Ontario, Saint Andre, Sherbrooke, Cadieux, Rachel a l'Eglise Saint Jean-Baptiste ou une messe solennelle sera chantee. Apres le service divin la procession se reformera et passera par les rues Rachel, Cadieux, Marie-Anne, Saint Dominique, Avenue Mont-Royal et rues Saint Laurent et Sainte Catherine a la salle ou elle se dispersera.

Les amis de la société qui demeurent sur les rues ou passera la procession, sont pries d'orner leurs residences pour rehausser l'eclat de cette belle fête canadienne-française.

En cas de mauvais temps, il n'y aura pas de procession, mais les membres devront se rendre a l'Eglise pour la messe.

CERTIFICAT.

MONTREAL, juin 1879.

Les Sœurs de la Providence, Après avoir fait l'essai du moulin à laver de M. F. Godin, nous confirmons que c'est le plus avantageux et le plus utile de tous ceux dont nous nous sommes servies jusqu'a présent.

F. GODIN,
2192 Notre-Dame-Ouest.

PIANOS POUR LES VACANCES

Nous engageons les personnes qui ont l'intention de faire l'acquisition d'un piano pour les vacances, a ne pas manquer de visiter le magnifique etablissement de M. L. E. N. Pratte, No 1670 rue Notre-Dame.

M. Pratte a en magasin des pianos a Queue de tous les formats, des pianos carres de tous les modeles, et une variete de beaux pianos droits, en bois rares et de dessins nouveaux, comme on en trouve nulle part ailleurs.

Ces pianos viennent des célebres manufactures de *W. Knabe & Co* de Baltimore, *Hazelton brothers, J. & C. Fisher* et *Kranich & Bach* de New-York, et *Dominion*, de Bowmanville, Ont.

Les acheteurs trouveront ainsi chez M. Pratte, aux prix les plus raisonnables, le meilleur choix de pianos de premiere classe qu'il soit possible de trouver dans aucune maison en Canada, ainsi qu'un assortiment considerable et varie d'orgues pour salon et chapelles. 23-25-28 juin

—Une assemblee des actionnaires de l'Union des Abattoirs est convoquee pour lundi prochain par les liquidateurs afin d'entendre les explications de MM. Weir et Strachan. Toute la difficulte presente provient de ce que trois polices d'assurances ont été transferees a la ville.

COMMUNICATION.

Nous venons de recevoir un chapeau sans pareil pour la pêche et nous le donnerons gratis a toute personne qui achetera a notre magasin, pour une bistre et au-dela. Que tout le monde en profite, ce chapeau a une valeur d'au moins cinquante centins.

JOS. DESJARDINS ET CIE.,
637 et 639 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
jno Montreal.

Bébé, délicieux petit moderne de cinq ans, a été si coquettement habille pour le mariage de sa grande sœur, que tous les gens de la noce, oncles, tantes, cousins et cousines, l'embrassent a qui mieux mieux.

Le mioche, voyant sa jolie robe fripee par ces effusions, murmure avec resignation, tout en passant de main en main :

—Oh ! la famille !

AVIS AUX PLATRIERS

Il y aura une assemblee le 30 juin mercredi pour affaire, tres importantes, que tous y soient rendus a leur salle ordinaire 1623 rue Notre-Dame, il y aura plusieurs orateurs qui adresseront la parole.

Par ordre,
—206-2f JOS. GINGRAS, Trés.

—Il y a eu hier soir, a la salle de l'Union Saint Joseph, assemblee du comite charge de l'organisation de l'excursion a Québec, sous le patronage de l'Union Saint Joseph, lors des fêtes de l'installation de Son Eminence le cardinal Taschereau.

AVIS AUX MERES.

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opere et dont l'epoque est si fatale a des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agreable a prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guerit la douleur instantanement. Prix, 25c la bouteille. Vendu par toutes les pharmacies. 28 aout 1 a.

—C'est ce soir, a 7.30 heures que partira sous la direction des prêtres de Sainte-Brigide, le pelerinage de Sainte-Anne de Beaupre.

RECOMPENSE OFFERTE.

Une recompense de cent dollars est offerte a toute personne qui ayant fait usage de l'Unica No 2, du celebre preparation pour les maladies pes femmes) ne sera pas radicalement guerie. Ce remede se trouve dans les pharmacies. Dépôt principal : Picault et Contant, pharmaciens, coin des rues Notre Dame et Bonsecours, aussi en vente chez Laviolette et Seissons, Rue Notre-Dame, Montreal. Voir l'annonce. 7 avril 1 a

—Une jeune fête du nom de Ada Cameron, a été renversee, dans la rue, au Carre Victoria, par la voiture d'un boucher. On l'a transportee dans une pharmacie, ou elle reçut les soins que requerait son état. Les blessures etaient peu graves.

AVIS AUX MERES.—On devrait toujours administrer le SIROP ANODIN DE MRS. WINSLOW aux enfants pendant la periode de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes les douleurs, guerit la colique et c'est le remede le plus efficace contre la diarrhe.—Prix, 25 cts la bouteille. —184-6 la

Cueilli sur une feuille de recensement a Paris :

" X..... fils, volontaire d'un an."
" X..... pere, *involontaire* de 60 ans !"

DIALOGUE—Deux étrangers se promenant sur la rue Notre Dame, le premier dit a l'autre, as-tu jamais vu des chapeaux aussi elegants que ceux de Dubuc, Desautels et Cie ; non repondit l'autre et chose incroyable, c'est que les prix sont beaucoup plus bas que partout ailleurs : c'est au No. 1617 rue Notre Dame. —206-2 fq H

L'album de Ramollino contient des reflexions d'une haute portee.

Exemple :

" Avec les porteurs d'eau a disparu l'eau *portable*."

—Hubert et Comtois, manufacturiers de chapeaux de soie et Full Over, agents pour la maison Carington et representant la célebre maison Owen et Shea Company de New-York, pour chapeaux elegants, soit en manille, en leghorn, palmier, panama, paille et fresco.

HUBERT ET COMTOIS,
jno 685 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Sous l'averse, à la fête des Fleurs.

—Quel déluge !

—Un temps delicieux pour une fête comme celle-ci.

—Plaisantez-vous ?

—Nullement. Nous savons tous que les fleurs ont besoin d'être arrosees.

GANTS.

Grande var été de gants d'été ; gants en soie et en net ; menottes en soie et en net ; gants et menottes, noirs et de couleurs, pour dames, demoiselles et enfants. Tous ces gants sont detailles au prix du gros.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André.
—21-23-26.

Débinage imagine.

—Cet ivrogne de C....ne produit l'effet d'un costume de voyage.

—?

—Il est toujours *complet gris*.

DISTINCTION.

Le magasin par excellence pour les chapeaux nouveaux est sans contredit celui de

FRANÇOUR ET STE-MARIE,
601, rue Ste-Catherine,
19 juin-jno Montréal.

Il était question, devant l'arriete-petit-fils d'Harpagon, de l'Exposition canine, de son succes et du nombre exceptionnel de toutous qui prennent part a ce concours pacifique :

—C'est égal, dit notre homme, il doit falloir bien des saucisses pour attacher tous ces chiens-la !

HABILLEMENT D'ETE.

Rien n'est comparable à nos serges et flanelles canadiennes pour un habillement d'été pour messieurs. Ces etoffes font un habillement leger, commode et durable et ont l'avantage d'être exclusivement bon marche.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.
21, 23, 26

POUR LA DISPEPSIE OU LA MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST. LEON APRES CHAQUE REPAS ET AVANT DEJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

THE ST. LEON WATER CO.
Batisse du *Herald*) 4 Carre Victoria.
A. POULIN, Gerant.

L. N. A. RITCHOT & Cie
Marchands-Tailleurs,
13—Cote St. Lambert—13
8 sept 1 a

Déménagement.

L. C. DETONNANCOURT,
Marchand-Tailleur,
A transporté son établissement au
No. 8 Rue St. Lambert,
(*Ancienne batisse de la Banque Ville-Marie*)

M. DeTonnancourt invite ses amis et le public en general a venir visiter son nouvel etablissement ou ils trouveront le plus grand choix de Tweeds, Etoffes

LA PRESSE

Imprimée et publiée par W. E. BLUMHART.

ADMINISTRATION ET REDACTION:
No. 1540, RUE NOTRE DAME,
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ABONNEMENT

Edition Quotidienne ..... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire ..... 1.00 "

ANNONCES (mesure agate)
Première insertion ..... 10 cts la ligne
Insertions subsequentes ..... 6 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boîte 173. Montreal Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 26 JUIN 1886.

Nous apprenons, avec une vive et dououreuse émotion la mort, malheureusement prévue depuis plusieurs jours, de notre cher collaborateur et ami Auguste Achintre.

Achintre a appartenu à LA PRESSE depuis la fondation de notre journal, jusqu'au moment où la maladie l'a vaincu. Il était plus pour nous qu'un collaborateur; c'était un ami de toutes les heures. Nos lecteurs ont apprécié son rare mérite littéraire, la bonne grâce et la modération de ses écrits.

Nous avions pu apprécier, nous, le charme de sa conversation, la fidélité de ses relations, la bonté et la bienveillance naturelle qui se répandaient autour de lui, comme un don de sa libre et généreuse nature. Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et il n'a pas eu d'ennemis. Si tous les amis qui ont passé avec lui des heures charmantes ont à coeur, comme nous n'en doutons pas, de venir dire un dernier adieu à celui qui est entré maintenant dans l'éternel repos, il y aura foule lundi à ses funérailles; et à défaut de parents, bien des coeurs sympathiques seront là, pour entourer son cercueil et rendre un dernier hommage à sa mémoire.

Hier, vendredi, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la plupart des journaux de Québec n'ont pas paru.

La reine a prorogé, hier, le parlement.

Le discours de la couronne est assez incolore, comme il convient, en face d'un appel au corps électoral, dans un pays où le souverain est au-dessus des partis.

Mgr Fabre, archevêque de Montréal, est parti hier soir, pour Baltimore, où Sa Grandeur va assister aux démonstrations qui vont être faites à l'occasion de l'élévation de Mgr Gibbons au cardinalat.

On annonce la publication prochaine d'un nouvel ouvrage de M. Goldwin Smith sur l'histoire politique du Canada. On peut s'attendre à des exposés plus ou moins fantastiques. Le célèbre professeur est connu pour ses façons excentriques.

La *Justice* avait mis en circulation la nouvelle d'élections très prochaines.

Le gouvernement de Québec fait télégraphier qu'il n'en est rien et que les élections n'auront lieu qu'à l'automne. En dépit de cet empressement et peut-être à cause de cet empressement les électeurs feront bien d'être sur leurs gardes et de se tenir prêts à tout évènement.

La *Minerve* ne cache pas la mauvaise humeur que lui cause les résolutions de Rutland et ne perd pas l'occasion de donner une leçon d'orthodoxie catholique à M. le curé Chagnon et aux autres ecclésiastiques, au nombre de seize, qui ont tous voté contre les pendards.

Quand au *Monde*, jadis si rapide et si complet dans ses informations, il a pris le parti d'ignorer ce qui s'est passé à Rutland.

Voici le texte exact pris sur la version française, du manifeste adressé par M. le comte de Paris au peuple Français :

Contraint de quitter le sol de mon pays, je proteste, au nom du droit, contre la violence qui m'est faite.

Passionnement attaché à la patrie, que ses malheurs m'ont rendu plus chere encore, j'y ai, jusqu'à present, vecu sans enfreindre les lois. Pour m'en arracher, l'on choisit le moment ou je viens d'y rentrer, heureux d'avoir forme un lien nouveau entre la France et une nation amie.

En me proscrivant on se venge sur moi des trois millions et demi de voix qui, le 4 octobre, ont condamne les fautes de la Republique, et l'on cherche a intimider ceux qui, chaque jour, se detachent d'elle.

On poursuit en moi le principe monarchique dont le depot m'a ete transmis par celui qui l'avait si noblement conserve.

On veut séparer de la France le chef de la glorieuse famille qui l'a dirigee, pendant neuf siecles, dans l'oeuvre de son unite nationale, et qui, associee au peuple dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, a fonde sa grandeur et sa prosperite.

On espere qu'elle a oublie le regne heureux et pacifique de mon aieul Louis Philippe et les jours plus recents de mon frere et mes oncles, qui apres avoir combattu sous son drapeau, servaient loyalement dans les rangs de sa vaillante armee.

Ces calculs seront trompes.

Instruite par l'experience, la France ne se meprendra ni sur la cause, ni sur les auteurs des maux dont elle souffre. Elle reconnaitra que la Monarchie, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, peut seule y porter remede.

Seule cette Monarchie nationale, dont je suis le representant, peut reduire a l'impuissance les hommes de desordre qui menacent le repos du pays, assurer la liberte politique et religieuse, relever l'autorite et refaire la fortune publique.

Seule elle peut donner a notre societe democratique un gouvernement fort, ouvert a tous, superieur aux partis et dont la stabilite sera pour l'Europe le gage d'une paix durable.

Mon devoir est de travailler sans relâche à cette œuvre de salut. Avec l'aide de Dieu et le concours de tous ceux qui partagent ma foi dans l avenir, je l'accomplirai.

La République a peur : en me frappant, elle me designe.

J'ai confiance dans la France.

A l'heure décisive, je serai prêt.

PHILIPPE, Comte de Paris.

Eu, le 24 juin 1886.

LA JUSTICE CRIMINELLE.

Nous n'avons pas voulu parler de la façon dont le procès intenté aux détenus du pénitencier de Saint-Vincent de Paul a été conduit, avant que la cour criminelle eut achevé son terme. Aujourd'hui, la cour s'est séparée; le sort de tous les accusés est scellé. Nous pouvons donc dire, sans nous exposer à gêner l'exercice de l'action judiciaire, que ces procès et plus particulièrement celui de Viau nous paraissent de nature à inspirer de salutaires réflexions. Nous sommes sur une mauvaise voie, et il ne faudrait pas beaucoup d'exemples de ce genre pour que la pratique de ce droit criminel anglais, considéré avec raison comme une des plus précieuses conquêtes d'un pays libre, cessât d'inspirer la même admiration au public éclairé, la même confiance au justiciable.

Viau a visiblement inspiré au public pendant le cours de son procès un intérêt qui ne pouvait pas avoir sa cause dans un sentiment de sympathie envers ce criminel dangereux et endurci. Pourquoi cela? C'est que si Viau n'avait pas droit à la sympathie, il a paru avoir droit à la pitié. Il a semblé que les intérêts de l'accusation avaient été mieux servis et mieux protégés que les droits imprescriptibles de la défense, que la balance avait penché d'un côté, en un mot que la lutte à arme égale, le *fair play* britannique, les garanties qu'on doit aux accusés n'avaient pas été aussi fidèlement observés dans ce procès qu'il le sont d'habitude devant notre justice criminelle.

Examinons les faits un a un.

Tout d'abord Viau est amené à la barre sous trois chefs d'accusation. Son avocat, M. St-Pierre a préparé sa défense et est prêt à procéder; mais a son arrivée au palais, il apprend que pendant son absence on s'est empressé de faire déclarer un *true bill* contre l'accusé sur un nouveau chef d'accusation et cinq minutes après le prisonnier est sommé de subir son procès. Dans une telle situation, M. St-Pierre juge que la défense n'est plus possible, il abandonne la cause et se retire.

Est-ce là le *fair play* britannique, la lutte à armes égales qui font l'honneur et la gloire du code criminel anglais! Est-ce la la dignité et l'humanité qui conviennent à la justice dans un pays libre?

Viau subit son procès enchaîné et traînant un boulet de onze livres, ce qui, au dire de jurisconsultes, éminents est une cause de nullité, on cite de nombreux précédents à cet effet. Un avocat habile eut tiré parti de ce point légal mais Viau est resté sans défenseur, il plaide sa cause tant bien que mal et plutôt mal que bien malgré quelques succès de galerie. Il succombe devant les procédures de la Couronne et est condamné à vingt-cinq ans de pénitencier. On est l'égalité entre l'accusateur et la défense dans un pareil cas!

Le ministère public a terminé sa preuve. Inutile de dire qu'il a eu toute latitude et que ses témoins étaient triés sur le volet. C'est maintenant au tour de l'accusé de faire la contre preuve et de faire entendre les témoins à décharge. Le juge lui demande s'il a des témoins à faire entendre. Celui-ci répond que oui, si on veut lui faire un procès équitable; ses témoins sont M. le préfet Laviolette, le garde Sanders, les détenus Lévesque, Martel et Durocher.

L'avocat de la couronne, M. Ouimet, s'oppose à cette demande. Il prétend que l'accusé n'a pas donné les avis légaux. Mais comment aurait-il pu les donner quand il ne s'est écoulé qu'un intervalle d'une heure entre le *true bill* et l'instruction du procès! La couronne doit-elle recourir à de pareilles ruses vis-à-vis d'un accusé sans défenseur?

Bref, la cour lui accorde la permission de faire entendre ses témoins, sauf M. Laviolette qui, au dire de la couronne, est trop malade pour venir.

Le prisonnier insiste, car M. Laviolette est le seul homme qui a pu voir ce qui se passait lors de la révolte, tous les témoins à charge avaient prouvé leur héroïsme *en dehors du mur d'enceinte*, ceux qui étaient en dedans étaient garrottés et couchés dans un hangar.

M. Laviolette pouvait ou ne pouvait pas venir, selon l'état de sa santé, mais il y avait un moyen bien simple de le constater, c'était de l'assigner. S'il eut été trop malade, il se serait fait excuser, s'il eut pu se rendre à la cour, il serait venu et aurait rendu son témoignage. Si M. Laviolette eut été régulièrement mis en demeure de se présenter, le doute qui plane sur la régularité de la procédure n'existerait pas et le verdict du jury ne donnerait pas lieu à ces remarques d'autant plus fâcheuses, qu'à tort ou à raison, l'opinion publique a cru démêler le motif de tant de sévérité vis-à-vis d'un homme sans défense.

Il semble que pour le gouvernement, en tant qu'il était représenté par l'avocat de la couronne, le procès de Viau n'ait pas été proprement le procès de Viau, mais celui de l'administration du pénitencier. Viau ne pouvait se défendre sans que le verdict du jury devint la condamnation de ses gardiens. Il importait de l'empêcher de faire sa preuve autant que la stricte légalité le permettait et de conduire le débat de façon à innocenter l'administration du pénitencier. Pour les avocats de la couronne personnellement, c'était bien autre chose. Le procès de Viau n'était pas proprement le procès de Viau, il était le procès du député-préfet; et l'on dit,—nous ne sommes ici que l'écho d'une opinion répandue,que M. Ouimet avait un intérêt sérieux à ce que son supérieur hiérarchique, M. Laviolette, fût assez malade pour ne pas être entendu.

Quoiqu'il en soit, pour une raison ou pour une autre, ou pour diverses raisons ensemble, nous avons vu dans ce procès un ministère public ardent, passionné, traitant l'affaire non comme un avocat anglais dans une cour criminelle, mais comme un fonctionnaire de l'ordre répressif, dans un procès d'Etat. Le fait vaut la peine d'être signalé et médité. L'absence devant les cours de justice anglaise d'un ministère public permanent, comme en France, est un des points dont les libéraux en matière de justice criminelle se félicitent avec raison. Mais nous aurions pire qu'un ministère public français, si nous avions un avocat de la couronne passionné, puisant ses inspirations dans des mobiles politiques ou personnels, et n'offrant pas les mêmes garanties qu'un véritable magistrat, tout en prêtant aux mêmes dangers.

CHRONIQUE OUVRIERE.

Le travail dans les prisons

Le *Star* d'hier publiait la dépêche suivante :

"KINGSTON, Ont., 25—Le contrat du gouvernement pour le travail des forçats du penitencier expire le 30 juin. Ce système a été appliqué, plus ou moins, depuis 1848. A une époque on fabriquait dans le pénitencier des meubles, des chaussures et des serrures et environ 500 prisonniers étaient occupés. Le gouvernement a dénoncé les contrats à leur expiration, à l'exception de celui des serrures, et maintenant le public aura à maintenir environ 500 forçats dans la paresse, attendu qu'aucun travail profitable ne peut être trouvé pour la moitie de ceux qui sont en prison.

"L'inspecteur Moylan, qui est en ville, blâme fortement les politiciens, qui, pour obtenir quelques votes, annullent les contrats et maintiennent les prisonniers dans un état de lethargie, simplement parce qu'on croit que le travail des prisons fait concurrence aux travailleurs honnêtes."

M. l'inspecteur Moylan peut être un tres bon inspecteur, je ne le connais nullement, mais si le *Star* a fidèlement rendu compte de son opinion il me semble que ce fonctionnaire n'a pas une bien grande estime pour le travail honnête.

Le travail des prisonniers, quelque soit son importance, a une influence considérable sur le prix de la main-d'œuvre des honnetes gens. Sans aller bien loin, nous citerons le cas de l'Ecole de la Réforme, à Montréal, dont les ateliers d'impressions ont amené une baisse de 25 p. c. dans les prix de cette industrie.

Les chiffres gouvernementaux nous manquent, car les livres bleus sont remarquables autant par leur volume que par le peu de renseignements qu'ils contiennent, mais heureusement que nous trouvons chez nos voisins, sur la question, tous les renseignements que nous pouvons desirer.

M. le senateur Frank Jones, de Lynn, a publié recemment la lettre suivante :

"J'ai été tres surpris, lors de ma dernière visite a la maison de correction de Ipswick, de voir en entrant dans l'atelier, ou les prisonniers sont occupes a fabriquer des chaussures, par contrat, pour Pilling d'Haverhill, que l'ouvrage qu'ils produisaient etait excellent. Une inspection du livre des condamnations me donna la clef de ce mystere. Je vis que plus de quarante des prisonniers ainsi employes etaient de bons ouvriers cordonniers qui avaient été condamnes a Lynn, Haverhill, Beverley, Marblehead et Newburyport et qu'ils etaient occupes a fabriquer des chaussures au salaire de 15 cts, par jour. C'est triste de penser que des ouvriers cordonniers capables sont employes a 15 cts, par jour et font du bon travail pour ce prix. J'ai interroge plusieurs ouvriers sur leur ouvrage et j'ai appris qu'ils produisaient autant que n'importe quel ouvrier habile de Lynn pourrait produire en un jour, en temps ordinaire.

D'apres les comptes que j'ai releves et les prix payes aux forçats j'ai trouvé que 33 ouvriers produisant une main d'œuvre coûtant par jour $33.25 aux patrons occupant des ouvriers honnêtes et libres, ne recevaient par jour pour le même travail qu'une somme de $4.95. Peut-on s'étonner après cela que nous sommes plus que dégoûtes de ce travail des prisonniers.

Peut-être que les chiffres que je donne ne sont pas tout a fait exacts mais je les reproduis tels que les prisonniers me les ont donnés, et ils ne peuvent avoir aucun interêt a ne pas dire la verité. Mais même en réduisant leur production de 50 p. c. on arriverait encore a un résultat déplorable. L'atelier est pourvu des machines les plus recentes et les plus perfectionnees. Les marchandises produites sont offertes en concurrence des produits sortant de nos manufactures et sont vendues dans les meilleurs centres du pays. La fabrication de 10 caisses par jour, n'est pas enorme il est vrai, mais le bas prix de la main-d'œuvre des prisonniers permet au contracteur de livrer ses chaussures au-dessous du prix des fabricants du pays. Le résultat de ce système est que le travail honnête doit souffrir de cette concurrence et qu'elle doit promptement cesser.

FRANK W. JONES.

Nous aussi nous croyons que cette concurrence doit cesser et nous nous etonnons des reflexions faites sur le sujet par le correspondant special du *Star*. Mais ce qui nous etonne encore plus, c'est la continuation de la fabrication des serrures dans le penitencier de Kingston.

Le parlement fédéral a prohibé l'entree au Canada, des marchandises fabriquees dans les prisons americaines; or je me rappelle que recemment la douane a empêche un commerçant du pays de prendre livraison d'un lot de serrures fabriquees dans ces conditions. A quoi bon cette mesure si le gouvernement permet sur le sol Canadien la fabrication, dans les prisons, des mêmes produits qu'il arrête a la frontiere.

La grande question, question qu'on a grossie outre mesure, est celle de l'occupation des prisonniers. On ne peut, il est vrai, laisser des hommes dans l'inactivité et il faut d'autre part, que l'Etat rentre dans une partie des déboursés que coûte leur entretien. Il me semble qu'il y a une foule de moyens pratiques pour arriver à ce resultat sans nuire aux travailleurs honnêtes. Il existe nombre de travaux que l'Etat pourrait faire executer sans se mettre en concurrence directe avec les industriels du pays. En Angleterre, on fait effilocher des chiffons et de l'oakum aux prisonniers; on les emploie dans les docks aux travaux penibles et dangereux, etc.

A une époque ou les travailleurs gagnent à peine de quoi nourrir leurs familles, il est penible de penser qu'il suffit d'avoir commis un crime pour être logé et entretenu aux frais de l'Etat.

Si on déduit du salaire de beaucoup d'ouvriers la somme nécessaire à leur entretien, a leur loyer, a leur nourriture, on verra que leurs salaires sont de beaucoup au-dessous des sommes dépensees par le gouvernement pour les prisonniers.

Pour être moins considérable qu'aux Etats-Unis, le travail fait dans les prisons du Canada n'en est pas moins important, au contraire. Notre tarif douanier a été établi pour protéger nos industries naissantes, et dans certains cas les droits ont été considerablement augmentés pour protéger une fabrique unique. A quoi bon cette augmentation si les bénéficesque l'on doit en retirer sont annulés par l'emploi de la main-d'œuvre des criminels.

Nos fabriques ne sont pas assez puissantes et notre marche n'est pas assez vaste pour supporter une telle concurrence et on n'a qu'a consulter certaines branches de notre fabrication montrealaise pour être convaincu de la chose.

La suppression dans les prisons de tout travail faisant concurrence au travail honnête est une mesure imperieuse qui s'impose d'elle-même et qui sera acceptee avec joie par toutes les classes de la societé. Les patrons en ont tout autant souffert que les ouvriers et en demandent l'application avec autant d'energie que leurs employés.

JEAN BAPTISTE GAGNE PETIT.

AUGUSTE ACHINTRE

Nous empruntons à la *Minerve* une remarquable biographie de M. Achintre; et nous publierons nous-même, lundi, une étude de notre rédacteur en chef Provencher, sur notre ancien collaborateur qui était pour lui un ami de vingt-cinq ans.

C'est avec un grand serrement de coeur que nous apprenons la mort de notre fidele ami et notre ancien collaborateur M. Auguste Achintre, decede en cette ville hier soir a 8 heures et quart emporté par une longue maladie diabetique qui le minait depuis plus de dix ans.

C'est une encyclopedie qui s'en va, nous disait un des admirateurs de cet homme de lettres, en apprenant qu'il n'y avait plus d'espoir. Achintre était bien en effet une encyclopedie vivante. Il avait étudie toutes les sciences, il avait lu les traites les plus abstraits, il connaissait tout: philosophie, histoire, litterature, histoire naturelle, physique, chimie, beaux arts; il n'y avait que l'algebre et l'arithmetique qu'Achintre n'avait jamais pu maitriser. Son bon coeur lui ayant tenu la main toujours ouverte, il ne sut jamais compter, n'ayant jamais eu que des amis.

Achintre était un personnage d'un commerce des plus agreables. Tous les hommes d'esprit se delectaient dans sa societe, car on acquerait toujours quelque chose à frequenter ce brillant causeur qui avec sa verve méridionale, sa diction d'ancien premier prix du conservatoire de Paris, ses connaissances multiples, vous empoignait son auditoire en lui communiquant le feu sacre qui paralssait le devorer.

L'existence d'Achintre fut tres accidentée et sans la maladie qui lui enleva dans les dix dernieres annees de sa vie, l'energie qu'il avait montree au debut de sa carriere, Achintre aurait pu jouer un rôle plus actif et plus en accord avec ses talents.

Auguste Achintre naquit vers 1831, à Besançon, capitale de la Franche Comte, qui donna aussi le jour a Victor Hugo, au president Grevy a Jules Ferry et a une foule d'illustrations radicales. Son pere était pharmacien de 1ere classe dans cette ville, Orphelin de bonne heure, Achintre fut eleve a Aix en Provence par son oncle le venerable M. Joseph Achintre alors professeur de Belles-Lettres a l'universite d'Aix, et aujourd'hui quoiqu'age de pres de 90 ans, s'occupant encore de faune, d'entomologie et de botanique.

A dix-huit ans, apres un brillant cours d'etudes, Achintre s'engagea volontairement dans le 3eme chasseurs a cheval ou il parvint au grade de marechal des logis chef. Son colonel lui conseilla d'aller suivre les cours de l'ecole de cavalerie de Saumur, d'ou il sortit apres cinq ans, avec le grade de sous-lieutenant, mais son goût pour les lettres lui fit abandonner la carriere militaire.

Il fit de la litterature avec Charles Monselet et s'unit d'une etroite amitie qui ne s'est jamais refroidie avec Tony Revillon, aujourd'hui député de Paris. C'est alors qu'Achintre pour perdre l'accent du midi, entra au conservatoire ou il obtint le prix de tragedie.

Achintre partit un jour pour les Antilles et s'arrêta a Haiti pour y passer quelque temps. Il y passa pres de cinq ans. Il y fonda des journaux, publia des livres, s'occupa de politique, fut fait prisonnier, fut condamne à mort, et finalement fut choisi par l'ancien president Geffrard comme ambassadeur, à Washington, de la republique haitienne. Il s'embarqua sur un voilier a destination de New-York; mais des tempetes terribles desemparerent son navire et un naufrage le jeta sur les côtes des Bermudes, ou il visita la tombe du pere de notre ancien confrere, le regrette Oscar Dunn. Finalement, quand apres plusieurs mois, il arriva a New-York, il apprit que la révolution avait porté Geffrard sur le trone presidentiel l'en avait precipite. Achintre n'etait plus ambassadeur.

Ayant tout perdu et se trouvant proscrit de Port-au-Prince, il eut le bonheur de rencontrer a New-York un de ses amis du Conservatoire, Bertrand, qui voyageait aux Etats-Unis avec une troupe dramatique. Cette troupe devait donner des representations au Canada. Achintre s'engagea pour jouer les "Peres nobles." Il vint a Montreal, y joua et fut applaudi. Le Canada lui plut, il y revint et en fit sa seconde patrie. Depuis vingt-deux ans, a part trois ans qu'Achintre passa a Paris, de 1876 a 1879, notre ami demeura toujours a Montreal.

Achintre fut rédacteur en chef du *Pays* et de l'*Opinion Publique*, et collabora a presque toute la presse du Canada. Il publia, en 1872, ses "Portraits et dossiers parlementaires" qui obtinrent un grand succes. C'est dans cette galerie qu'on peut trouver le meilleur portrait qui ait jamais été fait de l'honorable Jean-Louis Beaudry, emporte aussi hier.

Il fit a ses frais, vers cette époque, un voyage a la Colombie anglaise; il voyagea avec Sir Hector Langevin. A son retour, Achintre rédigea ses notes de voyage et écrivit un ouvrage considerable avec cartes et gravures, sur la Colombie et les territoires du Nord-Ouest, qu'il appela "*De l'Atlantique au Pacifique.*" M. Desbarats se chargea de l'impression de cet important travail qui était sur le point de paraitre, quand un incendie désastreux détruisit dans une nuit les ateliers et les manuscrits.

Achintre publia ensuite un délicieux petit volume sur l'île Sainte-Hélène, sa flore, sa faune, et sa geologie. Il fit aussi deux Operas: le libretto du dernier est entre les mains de M. Lavigne, qui est à en composer la musique. Il publia aussi à Paris une délicieuse bluette, "*La Dame Verte*," et plusieurs articles remarquables à la demande du gouvernement du Canada, sur ses ressources, ses canaux et son avenir. Son bagage litteraire est tres considérable. Nous esperons qu'une main amie recueillera ces admirables pages, et re-éditera son œuvre éparse.

M. Achintre, comme nous venons de le dire, était admirablement doué, mais entre toutes ses qualités, la dominante était le TACT. Quand Achintre rédigea le *Pays* il avait a plaire aux vieilles barbes de 1848, aux corypheés de l'Institut, en rupture de ban religieux, enfin à l'école la plus avancee du Canada. Achintre rédigea le *Pays* avec talent, avec dignite, avec conviction, croyons-nous, mais jamais il ne ceda aux instances de ses patrons et lui, le bouillant meridional, il n'ecrivit jamais une ligne contenant une injure ou une personnalite a l'adresse de ses adversaires politiques.

Plus tard Achintre rédigea d'une façon magistrale l'*Opinion Publique*, le veritable journal des familles. Ses éditoriaux, ses chroniques, ses causeries familieres, etaient de veritables modèles de style, de grâce et de bon gout dans lesquelles il donnait délicatement des conseils aux grands ou vulgarisait pour les jeunes, les dernieres decouvertes scientifiques. Sa conduite dans le fauteuil de rédacteur en chef de ce journal plutot conservateur, fut aussi correcte quant aux principes, a la morale, a l'enseignement religieux, que ses articles politiques s'adressant a l'école libérale l'etaient au *Pays*.

On croirait parce que nous venons d'écrire, qu'Achintre passait indifferemment d'un camp dans un autre. C'est le contraire qui est la verite. La plume d'Achintre n'etait pas vendable. Mais il était naturellement bon et aimait a dire du bien et a faire plaisir a autant de monde que possible et a en desobliger le moins possible.

Il fit dans l'*Opinion Publique* autrefois, et dans la *Presse* tout dernierement, une serie de biographies d'hommes publics, de gens de lettres, et de philantropes, qui fut tres remarquee. Sa "Galerie des Jeunes" attira surtout l'attention, au point qu'Achintre fut sollicité d'écrire la biographie de quelques personnages qui avaient interêt a y figurer. Achintre refusa avec indignation. Promesses, prieres, rien n'y fit. Achintre n'alma jamais les politiciens et les tireurs de ficelles et ni pour or ni pour argent, on n'aurait pu le décider à faire l'eloge de personnes, fort estimables d'ailleurs, mais qui avaient le tort de comprendre la politique autrement que lui. Quand il ne pouvait dire du bien de quelqu'un, il se taisait, ne voulant jamais dire de mal d'autrui. Telle fut sa religion pendant les vingt deux années qu'il habita parmi nous. Et pourtant Dieu sait s'il aima la discussion, et si les echos retentirent souvent de sa voix eclatante comme la trompette de son ancien escadron.

Les emportements de ce bon Achintre étaient legendaires. Plus âgé d'une quinzaine d'années que la plupart de ses copains de la tribune de la presse et des gens de lettres qui vivaient avec lui, il prenait volontiers des airs paternels avec eux, et donnait des avis, des conseils toujours marques au bon coin, mais si le jeune au lieu d'obtemperer *illico* repliquait irrévérencieusement, oh! alors; *mes enfants!* comme il disait: gare la bombe.

L'ancien élève de Samson, apparaissait alors dans toute sa beauté. Il ne fallait pas gratter Achintre bien fort, pour que le meridional ne se reveillât. L'ancien premier prix du Conservatoire nous tenait sous le charme de son éloquence, chaude, vibrante, passionné et si apres ses brillantes philippiques nous n'etions pas convaincus, nous restions tout de même sous le charme de sa diction pure et correcte.

Achintre adorait les enfants. Il etait le commensal desiré de plusieurs de ses amis, peres de famille, et il était heureux de se faire tout petit, tout petit, pour causer avec les enfants, être temoin de leurs jeux, jouir de leurs reparties souvent etonnantes naifs et de leurs joies pures. C'est la qu'il apparaissait dans toute sa bonte, donnant des *leçons de choses* mises a la portee des intelligences de ses jeunes interlocuteurs.

Monsieur Achintre, comme nous venons de le dire respectait toutes les convictions de ses amis. Ha'ditant un pays catholique, quoiqu'il ne parut pas pratiquer ostensiblement, il respecta toujours les croyances religieuses de ceux qui l'entouraient. Personne plus qu'Achintre ne pratiqua la charite chretienne dans tout sa purete— "Ne jamais faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qui vous fût fait a vous-même." Aussi Dieu le recompensa-t-il sur son lit de douleur. Un des prêtres les plus distingues de cette admirable maison de Saint-Sulpice qu'Achintre respectait profondement et dont il aimait a vanter l'oeuvre civilisatrice en Canada, Monsieur l'abbe Sorin, entreprit de rechauffer la religion attiedie de notre ami. Le travail fut facile, M. l'abbe Sorin lui fit trois visites, puis attendit. Achintre fit prier lui-meme M. Sorin de lui faire une quatrime visite et la il se confessa, communia et reçut l'extreme onction. Dans les quatre jours qui suivirent ce grand evenement, Achintre exprimait a ses amis, la joie et le contentement qu'il éprouvait d'avoir fait sa paix avec l'Eglise. Il disait a l'honorable M. Chapleau qui alla lui serrer la main mercredi dernier, quelques heures apres avoir reçu les derniers sacrements "Ah! je suis bien heureux maintenant! la mort peut venir: elle ne me surprendra plus. Elle m'apportera la delivrance."

Ses funerailles auront lieu lundi. Ceux qui l'ont connu tiendront sans doute a aller dire sur sa tombe: Qu'il repose en paix!

LA COURONNE DU VAINQUEUR

Devrait orner le front de l'inventeur du grand guerisseur des cors, l'Extirpateur sans douleur des cors de Putnam. Il opere vite, ne produit jamais de plaie et c'est justement ce qu'il vous faut. Voyez a avoir le vrai Extirpateur sans douleur des cors de Putnam, le remede certain et sans douleur pour les cors. 18 janv. 73 6 f.

Rue St. Constant.

BONNE MAISON à trois étages, en brique solide, dans un état parfait d'amélioration. Prix, $2,500 argent comptant.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos bureaux.

No 46 rue Saint Jacques
PARENT FRERES,
200-10f Agents et Encanteurs.

Rue St. Constant.

DEUX LOGEMENTS en BRIQUE SOLIDE deux étages, soubassement et toit français, près de la rue Dorchester.

Prix: $3,500, à des conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200-10f 46 rue St. Jacques.

$1,000

TROIS EXCELLENTS COTTAGES à un étage, soubassement et toit français, huit appartements. Terrain 85 pieds de profondeur à une ruelle. Situation, quartier St Laurent, localité des plus salubres. Excessivement bon marché.

Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10 f 46 rue St Jacques.

TERRAIN A VENDRE
Rue Sherbrooke—Excellent coin de rue.

50 x 150—Excessivement bon marché. Nous invitons les acquereurs a venir s'enquérir. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200-10 f 46 rue St Jacques.

$7,000
Rue Saint Laurent.

Terrain 57 pieds de front sur la rue St Laurent et 57 pieds sur la rue St Dominique. Magasins et logements. Conditions faciles à 6 par cent.

PARENT FRERES,
Agents et encanteurs
200-10f 46 rue St Jacques.

TERRAIN A VENDRE
Rue Cherrier—Pres de la rue St Denis

Magnifique lot à bâtir 43 x 120 — Ruelle de 18 pieds. Prix tres bas. Conditions excessivement faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200—10f 46 rue St Jacques.

$6,500
Rue Saint Laurent

Terrain 40 x 80 avec magasins—Loyers $600 et les taxes. Placement desirable, au sud de la rue Ste Catherine. Ne manquez pas de venir examiner. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200-10f 46 rue St Jacques.

RUE PARTHENAIS,
PRES DE LA RUE SAINTE CATHERINE

Magnifique Lot à bâtir de 124 pieds de front les canaux en brique sont faits et l'eau est sur les lieux, près des ateliers du Pacifique, de la manufacture de faience et des fonderies, excellente place pour bâtir des logements qui se loueraient à merveille, on échangerait pour des marchandises.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10f 46 rue St Jacques.

RUES DESIRY ET MIGNONNE.
HOCHELAGA.

Magnifique terrain de 100 x 100 pieds, faisant face sur trois rues—proximité de l'Hotel-de-Ville et des manufactures.

On n'exige pas d'argent comptant des personnes qui construiront de suite.

Interêt à 6%.

PARENT FRERES,
Agents d'Immeubles, de Prets et Encanteurs.
205-10f 46 rue St-Jacques.

PHARMACIE BALMORAL

CETTE NOUVELLE PAARMACIE SITUEE DANS L'EDIFICE DE
L'HOTEL BALMORAL
—Rue Notre-Dame Ouest—
Vient d'être ouverte avec un ASSORTIMENT COMPLET et CHOISI de
PRODUITS PHARMACEUTIQUES,
ARTICLES DE TOILETTE,
PARFUMERIES, ETC., ETC.

Les PRESCRIPTIONS des MEDECINS seront remplies avec le plus grand soin.

Toujours en main un ASSORTIMENT COMPLET des CELEBRES SAVONS de la Maison "KIRK"

EDOUARD MORIN.
Pharmacien-Chimiste.
19 juin 201-jno

LAPOINTE & MALINGRE,
ARCHITECTES-INGENIEURS,
No. 30, Rue Saint Jacques, Montreal.

Eglises, Presbytères, Couvents, Colleges, Edifices publics et privés, Ameublement et Décoration

GENIE CIVIL—Travaux d'Art, Geodesiques et Topographiques, Nivellement de precision—Avant-projets et Etudes definitives de Chemins de Fer, Routes, Canaux, Transways, Derivation et Distribution d'Eau, Aqueducs, Ponts, Egouts, Metre de Terrassement, Levers et Plans de concessions de mines a la surface et dans les galeries, Plans Parcellaires, Lotissement et Division de Propriete, Plans d'Alignement et Municipaux, Reductions et Augmentation de Dessins industriels, Calligues et Autographies.

Mesurages, Expertises, Evaluations, Brevets d'inventions.

PEINTURES —DE TOUTES SORTES— Huiles, Vernis, Terebentines, Verres a Vitres
GLACES DE MIROIRS,
PINCEAUX, MASTIC, ETOUPE, GOALTAR, VERT A JALOUSIES, BLANCHISSOIRS A PLAFONDS DE PREMIERE QUALITE
TEINTURES DE TOUTES SORTES, MEDECINES PATENTEES, ETC.
J. T. LETOURNEUX, 259 RUE ST. PAUL, MONTREAL
29 mai-184 j 1 mai' 87-c

CHARBON et BOIS!

CHARTRAND & THEMENS, 393—RUE CRAIG—393
Coin de la Rue Sanguinet

Ont toujours en mains la premiere qualité de charbon americain, ainsi que le charbon "Scotch" pour poele et pour engin. Ils ont aussi le meilleur charbon de forge anglais et americain. Venez donner donner votre ordre vous-memes vous y trouverez votre profit.

Apres 6½ heures du soir, les ordres peuvent etre donnés aux Nos 260 rue Ste Elizabeth et 472 rue Cadieux.

TELEPHONE No. 737. 1 juin-186 2m

ATELIERS
A HOCHELAGA
Ecrivez-nous, et nous irons visiter les lieux, et vous epargnerez de l'argent.

Compagnie de Ponts de Fer et d'Acier de Montreal.—Hochelaga.

Nous garantissons nos ponts comme plus forts, plus durables, et moins d'entretien que ceux des autres manufactures et ne contient pas plus chers que les ponts en bois. Nous n'employons que les meilleurs fer et acier. Nous fournissons plans et estimes gratis. Nous donnons de longs termes de paiements. 27 mars-31-8 30n

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE.,
120—RUE ST. LAURENT—120
MONTREAL
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs
EN ARDOISE, FERBLANC, TOLE GALVANISEE, et toutes espèces de REPARATIONS A DES PRIX MODERES.

SPECIALITE—Poseurs d'appareils a chauffage a l'eau chaude et a vapeur, haute et basse pression.

Aussi, toujours en magasin: Poeles a l'huile, a bois et a charbon, foeles de cuisine et de passage; Assortiment complet de Coutellerie, lampes de toutes sortes, Ustensiles de cuisine, fer a repasser, huile de charbon, etc., etc.

Les familles trouveront tout ce qu'elles ont besoin en fait d'articles en fer, fonte, ferblanc ou cuivre, pour l'usage de la maison. 14 mai-3 m

SAVON IMPERIAL

Epargnez votre temps et votre argent en faisant usage de ce savon. Il est éminemment detersif et universellement reconnu comme le savon le plus économique.

De plus, tout acheteur a la certitude de retrouver exactement le savon dont il a été satisfait.

Exigez de votre épicier qu'il vous donne le savon á la tête de cheval. Vous y trouverez votre profit.

—MARQUE DE COMMERCE—
ESSAYEZ-LE EN VENTE PARTOUT
J. BARSALOU & CIE.
Seuls Fabricants, Montréal
27 Mai. 183 jno

SAINT-REMI

Grande Vente par Encan
DE TERRAINS A BATIR!
LUNDI, LE 5 JUILLET, 1886

65 LOTS A BATIR près du Magnifique Collège Nouveau.

Ce Collège, un des plus beaux de la Province, sera ouvert au mois de Septembre. Deux cent élèves pourront y suivre annuellement les cours. Il sera sous la direction des Reverends Freres St. Viateur.

SITE! SITE! SITE!

Ces terrains à vendre sont situés justement voisins du Collège même, et ne

DERNIERE EDITION

LA FETE NATIONALE

A PAPINEAUVILLE.

Nous donnons ci-dessous le discours prononcé par le Rév P. Lombard, ancien curé de Papineauville :

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Je ne puis résister au plaisir bien légitime de me rendre à votre pressante demande de vous adresser la parole, en cette circonstance solennelle de la célébration de votre grande fête nationale. Français par la naissance, mais Canadien par le sacerdoce et par le coeur, je me réjouis avec vous aujourd'hui, et suis fier de cette démonstration si splendide, si pompeuse, si patriotique.

Mais que pourrai je dire et ajouter aux choses excellentes dites avec tant d'eloquence et de sincerité par des orateurs aussi distingues, aussi autorises que ceux que vous venez d'entendre. Vous etes tous encore sous le charme de leurs brillants discours.

Messieurs, en présence de tout un peuple ivre de joie et tout rempli d'enthousiasme au souvenir des traits glorieux de votre belle histoire nationale rappelées avec tant d'attrait et d'habilete, je sens mon pauvre coeur faiblir sous le poids de l'emotion et ma voix se refuser a exprimer dignement les quelques pensees qui se présentent en ce moment a mon esprit. Cependant, messieurs, avec votre indulgence, je vais essayer de balbutier quelques mots.

De toutes les nations qui couvrent le globe terrestre, je ne sache pas qu'il y en ait plus grande, plus belle, plus glorieuse et surtout plus genereuse que la France, et notre beau pays, notre cher Canada français est son digne, son noble et glorieux rejeton. Issu du sang le plus pur de cette mere incomparable, il en a toute la vigueur, l'energie et la vie. Transporte sur une terre étrangere par les mains benies de la Divine Providence, le genereux fils de la France n'a jamais perdu de vue les nobles exemples de sa bonne mere. Heritier de ses belles vertus chrétiennes et sociales, le Canada s'est toujours applique à les faire fleurir, à les faire rayonner autour de lui. Oui, messieurs, le Canada s'est souvenu des leçons exemplaires de sa mere-patrie ; comme elle et mieux qu'elle encore il s'est attache à sa foi, mieux qu'elle il a toujours suivi les salutaires enseignements de l'eglise. Au milieu de ses luttes et de ses epreuves, c'est à l'eglise catholique qu'il a demande la lumiere, la force, la consolation ; dans ses doutes et ses incertitudes l'eglise est venue l'eclairer, le diriger. Sa foi inebranlable a fait son salut et sa grandeur.

Separé de la mère-patrie par le sort des armes et la force des traites, le coeur du Canada, son noble coeur a pleure assurement, mais il est reste fidele a la France. Un siecle et plus s'est ecoule depuis cet evenement si penible au fils et a la mere, et le Canada est ajourd'hui aussi français dans le coeur qu'il l'etait a son berceau, a sa naissance nationale. Bien plus, grace a la bienfaisante influence de son clergé si devoue, si saint, si patriote, en ce moment les rapports et les liens entre la France et le Canada, entre la mere et le fils sont devenus en quelque sorte plus etroits, plus intimes.

Messieurs, la France, malgré l'irreligion et l'impiete de ses gouvernants, est toujours la France de Charlemagne, de St Louis, de Louis XIV, la France genereuse, la France catholique, la fille ainee de l'Eglise. N'est-ce pas la France qui projette dans le monde les rayons lumineux de la science et de la vertu qui l'eclairent et le civilisent ? N'est-ce pas encore la catholique France qui envoie ses enfants devones apporter les lumieres de la foi et de l'evangile dans tous les pays les plus reculés et les plus inhospitaliers ? Ne sont-ce pas ses valeureux et genereux soldats qui vont porter en Afrique, en Chine et ailleurs le flambeau de la civilisation ? C'etait encore notre mere-patrie qui s'etait chargee de la belle et noble fonction de veiller a la garde et a la protection du glorieux chef de l'Eglise. Si malgre elle, elle s'est departie d'une si honorable fonction par la faute de ceux qui la gouvernent, elle n'en continue pas moins aujourd'hui de lui donner l'appui moral de ses sympathies et de son amour inalterable. Non, Messieurs, la vraie France n'est pas la France des Grevy, des Freycinet, des Goblet, mais bien la France de ses illustres et savants eveques, la France des de Mun, des Cheneiong, des Kelier.

Ce que fait le France de bien, de louable, le Canada le fait a son exemple. Fidele a sa mission sainte, il etend tous les jours les limites de son empire par la colonisation active et diriger par son patriotique clerge ; ses missionnaires se mêlent a ceux de la France pour aller porter la civilisation et le salut aux peuplades les plus reculees du Nord-Ouest. C'est ainsi que l'an dernier, deux apotres, deux freres, l'un français, l'autre canadien, sont tombes victimes de leur zele, de leur devouement sous les balles des Sauvages. Ses vaillants et courageux soldats ont monte la garde avec ceux de la France aux portes du Vatican, ont combattu pour les droits et la defense du chef de l'Eglise.

Messieurs, grace à la prodigieuse fecondite des meres canadiennes, les fils du Canada se multiplient avec une rapidite etonnante. Bientôt, par cette marche ascendante qu'il suit toujours guide par la foi de ses pères, il deviendra un grand peuple catholique sur le continent americain en tout semblable a la mere-patrie, moins ses erreurs et ses facheuses défaillances.

Continuez, peuple canadien, les belles traditions de la France : Pleurez sur ses malheurs, comme vous l'avez fait naguere, lorsque humiliee et vaincue elle gisait presqu'agonisante sous le poids de ses defaites, sous l'etreinte de son dur vainqueur. Rejouissez-vous de ses gloires et de ses triomphes, comme vous l'avez montre, il n'y a pas longtemps encore, à l'occasion des victoires signalees du regrette heros de Fourteheou, l'illustre amiral Courbet, de religieuse memoire. Imitez toujours ses belles vertus de generosite, d'economie et de travail. Continuez à vous laisser guider par les lumieres, la sagesse, la prudence de votre noble et saint clergé, et l'histoire, un jour, inscrira sur ses pages les plus illustres le nom glorieux d'un grand peuple français en Amerique, sur les bords enchantes du grand Saint Laurent et de l'Ottawa.

Déjà le plus juste des souverains, le plus glorieux des rois a reconnu les eminentes vertus chrétiennes et sociales, la foi inalterable, le genereux devouement du peuple canadien, et en récompense, l'illustre Leon XIII, le grand pontife, a eleve au cardinalat le tres digne et Saint Archeveque de Québec, Mgr Taschereau. N'est-ce pas là la marque la plus sensible de l'interet que porte au Canada le chef venere de l'Eglise catholique ? N'est ce pas pour nous le plus grand honneur, la gloire la plus sensible ? Sachons nous montrer reconnaissants par une plus grande fidelite a suivre ses enseignements salutaires.

A SAINT-HYACINTHE.

SAINT-HYACINTHE, 25—Les fêtes de gala, organisees par le club de Chasse et de peche de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste, ont ete des plus belles

A l'hippodrome du club de Saint-Hyacinthe, la foule etait immense pour assister aux divers tournois. Les pavillons etaient remplis de spectateurs.

Les jeux commences a deux heures se sont continues sans interruption jusqu'a six, et ont ete suivis avec interet par tous.

Les membres des differents comites d'organisation ont ete infatigables afin de voir au succes de la fête et ils ont fait tout en leur pouvoir afin de la faire reussir.

Dans le concours " aux pigeons vivants," MM. Chapleau et Bédard ont tue le même nombre de pigeons, mais sur tirage au sort, M. Chapleau a eu le plaisir d'avoir le premier prix.

MM. Bédard et Ed Arpin, de Saint Jean, ont fait de beaux coups et ont ete beaucoup applaudis.

M. Bonneville a eu lui aussi une bonne part des applaudissements de la foule. Il a fait des coups splendides.

La fête s'est terminee par une magnifique procession aux flambeaux dans laquelle avaient pris place les membres de nos clubs de raquettes, le char allegorique du club de chasse et de peche, le petit Saint Jean Baptiste, Jacques-Cartier et un sauvage : la procession a parcouru les rues Cascades, Bourdages, Girouard, Mondor, Concordes, Saint Antoine, Saint François jusqu'a la place du marché.

Un feu d'artifice a clos cette jolie fête.

Le club de Chasse et de pe de St. Pie avait envoyé une délégation pour assister au tournoi de leurs confreres de St. Hyacinthe.

Les membres du club de chasse et de peche sous la direction de leur president Mr. A. J. Corriveau se sont prodigues afin d'assurer le succes de la fête. Tous s'etaient donnes la main et travaillaient à qui mieux mieux.

ACCIDENTS.

Dans le cours du tournoi nous avons eu à deplorer quelques accidents dus à l'encombrement que cette foule nombreuse produisait.

M. Jacques Turcotte, vainqueur dans la course avec brouettes, est alle se heurter sur une voiture qui venait d'entrer sur le terrain, et s'est blesse grievement. Il a ete transporte immediatement a son domicile ou les soins des Drs Desparts et Saint-Jacques lui furent prodigues. Quelques instants après cet accident, M. Edouard Labonte fut renverse par le cheval de M. l'echevin Desparts, qui venait de gagner le *Steeple chase*. Heureusement, cet accident n'eut rien de grave.

VARENNES

Le joli village de Varennes a tenu à honneur de celebrer dignement la fête nationale et bien que l'organisation ait ete faite pour ainsi dire en quelques heures, la demonstration n'en a pas eu moins un eclat remarquable.

Quelques citoyens, très rares il est vrai, ont cru ne pas devoir se joindre au mouvement et n'ont pas pris part aux rejouissances du seul jour de l'annee ou l'on oublie toutes questions de partis et tout sujet de discorde, pour ne se souvenir que de la Patrie, mais la grande masse, la presque totalite des habitants de Varennes a fait preuve du patriotisme le plus sincere et le plus enthousiaste.

A sept heures et demie la messe a été célebree par M. le curé Theberge. De minute en minute le canon faisait entendre sa grande voix et de tous côtes eclatait une fusillade bien nourrie tiree par les jeunes gens du village.

Les rues offraient le spectacle le plus joyeux, les drapeaux flottaient dans toutes les rues et parmi les maisons les mieux decorees on remarquait celles de MM. Albert Lussier, organisateur principal et l'âme de toute cette belle fête, Louis Lussier, Lesage, N. P., Dr Geoffrion, O. Martineau, F. X. Larose, A. Malo, L. A. Bousquet, L. Savaria, conseiller R. Durocher, Simon Durocher, John Jodoin, H. Brodeur et un grand nombre d'autres.

M. Brodeur, hotelier, a offert l'hospitalité la plus gracieuse a la bande de musique dont les services avaient ete engages specialement pour la circonstance.

Le soir a eu lieu une grande procession aux flambeaux a laquelle plus de mille personnes prirent part.

Les maisons des citoyens que nous avons deja nommees plus haut resplendissaient de feux multicolores et l'illumination etait des mieux reussies.

La procession après avoir parcouru les principales rues du village s'est rendue dans la jolie petite ile fornee par la petite riviere Notre-Dame dont les rives etaient illuminees *a giorno*, par des lanternes venitiennes, des feux de bengale, etc.

Trois ballons ont ete lances et la fête s'est terminee par un feu d'artifice splendide.

Pendant la halte que l'on fit a l'ile, des discours furent prononces par MM. A. Lussier, L. Lussier, Dr Geoffrion, L. A. Bousquet, Lesage, N. P., etc.

Tous les orateurs ont fait appel à l'union, la concorde et au patriotisme de tous les Canadiens. " Soyons unis, dit M. " A. Lussier, afin d'être forts dans la lutte " et afin de reussir dans les œuvres patrio- " tiques que nous entreprendrons. Tous " les partis, toutes les opinions doivent disparaitre quand il s'agit de l'honneur et " de la dignite de la noble race canadienne- " française et il faut donner au monde le " spectacle d'une race forte, unie et con- " servant toujours son cachet speciale au " milieu des autres nationalites qui nous " entourent."

" C'est ainsi que nous acquererons le respec des autres peuples."

Ces paroles ont ete accueillies par de nombreux applaudissements.

Le citoyens de Varennes ont noblement fait leur devoir.

ECHOS DE RUTLAND.

A la séance de la convention de Rutland, subsequente a celle ou les resolutions blamant l'execution de Riel avaient ete adoptees, quelques delegues se leverent pour donner des explications sur leur attitude lors de ce vote. M. le docteur Larue qu'on disait devoir être le principal adversaire des resolutions, declara qu'il avait eu l'intention de prendre la parole avant le vote, mais non pour combattre la motion du major Mallette. " Je ne voulais, dit-il, que donner quelques explications sur l'attitude prise sur cette question par le journal le *Travailleur* dont l'ex-redacteur, M. Ferdinand Gagnon, etait un de mes plus intimes amis.

Je n'ai jamais eu l'intention de defendre l'acte sanguinaire de Regina. Non, le sentiment national est trop vivace parmi les populations canadiennes françaises des Etats-Unis. Parmi nous, il n'y a pas de pendards, et je l'espere, il n'y en aura jamais ..!"

Ces dernieres paroles se perdirent dans un tonnerre d'applaudissements.

Mr. l'abbe Brouillet, tuteur des enfants de Gagnon, de son vivant, proprietaire du *Travailleur*, prit aussi la parole et dit que la position prise sur la question Riel par le *Travailleur* ne representait pas les idees de son ancien redacteur Mr. Ferdinand Gagnon. Il expliqua que Mr. Gagnon etant malade avait abandonne le controle du journal a un jeune homme de talent, mais dont on devait pardonner les ecarts en consideration de sa faible experience.

M. Gagnon avait espéré revenir bientôt à la sante et remettre en ordre les idees bouleversees que repandait son journal.

M. l'abbé Brouillet demanda encore une fois l'indulgence des delegues pour M. de Tonnancour, le jeune redacteur du journal de M. Gagnon.

On rapporte qu'une quinzaine de jours avant la convention, des lettres ont ete envoyees aux ministres d'Ottawa, les invitant à se faire representer a Rutland. " Les ministres canadiens-français, disait-on, seraient ainsi avoir une opinion differente de celle des delegues sur la question Riel et il ne serait qu'a propos d'entendre leurs explications."

On voulait aussi connaitre le sentiment de tous les groupes politiques du Canada sur cette question ; c'est pourquoi, l'honorable F. X. Trudel, MM. Desnarais, avocat de Saint Hyacinthe et L. O. David, avocat de Montreal, avaient ete pries de se preparer a discuter la question, conjointement avec le major Malette, delegue d'Oswego.

Aucun des partisans du gouvernement canadien ne se montra.

Voyant cela, les delegues du Canada s'abstinrent de prendre la parole et de voter sur la question.

Lors de la discussion sur la presse, un des delegues avança que pour la protection des journaux français des Etats-Unis, les journaux quotidiens du Canada, ne devraient pas être reçus par les populations Canadiennes-françaises des Etats.

Plusieurs autres delegues protesterent contre cet ostracisme des journaux du Canada ; ils declarerent que cette mesure vigoureuse ne devrait être mise en force qu'au sujet de certains journaux du Canada qui font la honte et le déshonneur de la nationalite canadienne française et l'on nomma le journal *Le Monde*.

Un des delegues se leva et demanda, que par charite, on s'abstint de nommer ces journaux qui d'ailleurs etaient malheureusement assez connus.

Malgre cette remarque, d'autres orateurs continuerent la discussion et demanderent avec force, que le journal susdit, soit chasse des centres Canadiens-français des Etats-Unis, et que tous les vrais patriotes s'abstinssent de le lire.

Cette suggestion a été accueillie par les applaudissements de l'assemblee.

***

Les americains ont montré de grandes sympathies aux Canadiens-français, pendant la fête nationale.

Lundi et mardi, un certain nombre de delegues ont ete invites a passer la soiree chez l'ex-maire de Rutland, le Dr Hanrand. M. Reddington, avocat et maitre des postes de Rutland, et le general Kinsley, maire actuel de Rutland. Ils ont ete reçus avec la plus grande courtoisie.

No pas confondre

Le jeune Alfred Roy, qui dernierement à été condamne a 2 ans à l'ecole de reforme, n'est pas Alf. Roy fils de M. Norbert Roy entrepreneur, 426 rue Plessis.

Nouvelles religieuses

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

Dimanche, 27 juin. — Notre-Dame de Grâce.
Mardi, 29 juin.—Isle Dupas.
Jeudi, 1er juillet.—Saint Cuthbert.
Samedi, 3 juillet.—Sault au Recollet.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 27 juin.—Solennite de Saint Jean Baptiste, simples ornements blancs. On annonce la fête titulaire des SS. Pierre et Paul et le jeune de la veille.

Lundi, 28 juin.—Jeune Vig. de l'oct., sem., ornements blancs.

Mardi, 29 juin.—SS. Pierre et Paul, ap., d. 1 cl. orns. rouges.

Mercredi, 30 juin.—Co. de S. Paul, d. m. (d'obl.) orns. rouges.

Jeudi, 1er juillet.—Oct. de la Fête-Dieu, double, orns. blancs.

Vendredi, 2 juillet.—Vis. de la B. V. M., d. 2 cl., orns. blancs.

Samedi, 3 juillet.—S.-J. de Jesus, d 2 cl. (d'hier), orns. blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Crthédrale.—Mercredi, grand'messe à 7 heures pour les bienfaiteurs de l'Evêche.

Notre Dame.—Mardi 29, messe pontificale.

Dimanche 27, solennité du Titulaire de l'église paroissiale de Saint Jean Baptiste a Montréal, de Saint Louis de Gonzague.

La procession du T. S. Sacrement aura lieu demain a 9 heures.

En sortant de Notre-Dame, elle prendra la Place d'Armes, la rue Saint Urbain, la rue Sainte Catherine jusqu'a l'eglise Saint Jacques ou elle fera station. Elle rentrera par les rues Saint Hubert, Dubord, Saint Denis et Notre-Dame.

Union Saint-Joseph

Cette societe, devant assister en corps à la procession du Tres Saint Sacrement, les membres sont pries de se reunir avec leurs insignes, demain dimanche à 7½ heures a.m. à leur salle, pour prendre place dans les rangs de la procession.

Union des commis-marchands

MONTRÉAL, 26 juin 1886.

Tous les membres sont pries de se rendre a leur salle, No 64, rue Saint Denis, dimanche 27 courant, a 7½ heures a.m., avec leurs insignes pour se rendre de la, en rangs, a la procession de la Fete-Dieu. Nous prendrons place comme d'habitude parmi les societes de la paroisse Notre-Dame.

Tous messieurs, les membres honoraires et autres commis sont pries de se joindre a nous.

L. Jos. PRUD'HOMME,
Sec.-arch.

Le pelerinage de lundi

L'on n'oubliera pas que c'est lundi prochain qu'a lieu le pelerinage au profit de la cathedrale. Nous avons deja fait connaitre les principaux motifs qui doivent engager les catholiques de ce diocese a encourager cette œuvre nationale et il y a tout lieu de croire qu'il y aura foule à bord du *Canada*, lundi après-midi.

Voir l'annonce.

Nécrologie

Nous apprenons avec peine la mort de la reverende Sœur Sainte Marie du Redempteur, nee Josephine Archambault, survenue le 23 courant a Ottawa, au couvent de la Congregation Notre-Dame.

La regrettee defunte laisse d'unanimes regrets dans le cœur de tous ses nombreux parents et amis, qui ont su apprecier les nobles qualites dont elle a fait preuve pendant sa courte existence qu'elle a pourtant su remplir si bien par sa charité, son amenite, sa bienveillance et son inalterable douceur. Cette mort laisse un grand vide parmi ses Sœurs en Jesus-Christ dont elle etait estimee et veritablement aimee.

Sœur Sainte-Marie du Redempteur est morte dans le Seigneur à l'age de 39 ans, des suites d'une tres douloureuse maladie, qu'elle a supportee avec une patience et une resignation bien chretiennes. Elle etait la sœur de M. Amable Archambault, notaire, et de M. Amedee Archambault, avocat, et belle-sœur de M. C. E. Leclerc, notaire, (de la societé Archambault et Leclerc) et de M. L. N. Demers, avocat.

Son corps a été transporte, a Montreal, à la maison mortuaire, Villa-Maria, ou le service a ete chante ce matin, à 8 heures.

Nous nous associons de tout cœur à la douleur commune et nous offrons nos plus vives condoleances à la communauté ainsi qu'à la famille en deuil.

L'interview du Herald

L'Etendard après avoir reproduit l'interview du *Herald* avec M. l'abbé Marechal publie ensuite la rectification suivante :

Depuis que nous avons fait cette traduction, nous avons envoye un de nos reporteurs a l'Archevêché pour nous assurer de l'authenticité du récit fait par le *Herald* ; il a été reçu par M. le Grand-Vicaire Marechal lui-même, qui lui a tenu le langage suivant dont nous garantissons l'exactitude.

" Je suis content de voir le reporter de *L'Etendard* pour refuter ce qu'a dit le *Herald*, et ce qu'a déja reproduit la *Patrie* de la prétendue conversation que j'aurais eue avec un reporter du premier de ces journaux.

" Le rapport du *Herald* est une exagération d'un bout a l'autre pour ce qui regarde M. Chapleau ; le reporter n'a même pas prononce son nom ; le reporter n'a seulement expose que des journaux protestants affirmaient que sir John avait obtenu cette nomination du Saint-Siege ; j'ai repondu qu'il y avait exageration, que le gouvernement anglais avait fait connaitre au Saint-Siege qu'il verrait cette nomination d'un bon œil, et que le gouvernement n'a seulement donne aucun avis pour favoriser la chose.

" Voila en substance ce que j'ai dit au reporter du *Herald* ; tout le reste est de sa pure invention."

RIEN N'EST SI BEAU

Que les Nouveautes qui seront vendues par

LE GRAND SYNDICAT de la PUISSANCE

647 et 649 RUE STE. CATHERINE, (Ancien Magasin Pilon)

Sa Grande Vente

COMMENCANT LE

CINQUIEME JOUR DE JUILLET PROCHAIN

ST. LAWRENCE HALL !

CACOUNA, Que.

Sera prêt à recevoir des pensionnaires le 21 Juin. Cet établissement a subi de grandes améliorations et reparations, de nouveaux lingeots d'acier en fer ont ete poses, et tout est dans un état sanitaire parfait.

Ecrivez pour avoir la circulaire descriptive et pour les conditions, etc, a

J G ELDER,
Gerant,
11 juin-1m Cacouna.

HOTEL LALONDE

59-61, CARRÉ CHABOILLEZ, 59-61

MONTREAL

L'ancien RAILWAY HOTEL, qui a été incendie l'anne dernière, est maintenant remplacé par cet immense hotel beaucoup plus vaste et plus confortable que l'ancien. C'est encore le soussigné qui en est le propriétaire.

Les chambres sont vastes et bien garnies ; la table ne laisse rien a desirer.

o—Vins et Liqueurs de choix —o

Rien n'est épargné pour donner entiere satisfaction aux visiteurs. Prix modérés.

Conditions speciales offertes aux pensionnaires au mois ou à la semaine.

AUGUSTIN LALONDE,
202 1m—Q-H Proprietaire

RESTAURANT

ALBEMARLE

—COIN DES RUES—

SAINT-JEAN et NOTRE-DAME

Un des meilleurs restaurants de Montreal.

LUNCH de Midi a Trois heures.

Repas a toute heure.

Tout est de première classe. La Cuisine est sous la direction de M. E. Chenier, ancien chef du Restaurant " Terrapin ".

9 juin-2m R. DANDURAND,
Proprietaire.

ALBION HOTEL

31—RUE DU PALAIS—31

—QUEBEC—

Cet Hôtel si populaire et bien connu a de nouveau subi de grandes reparations et est maintenant ouvert au public en general. Les matelots et les touristes y trouveront tout le confort desirable. La Table et les Vins sont exquis, et rien n'est épargné pour donner entiere satisfaction aux visiteurs.

Les prix sont modérés et des conditions spéciales seront faites a prix reduits aux pensionnaires pour l'hiver.

J. A. BERGERON, Gérant.
9 juin-1m

HOTEL MORISSEAU

151—RUE ST PAUL—151

—ENTREE PRIVEE, 3 RUE CLAUDE,—

Montréal.

CHAMBRES CONFORTABLES, TABLE DE PREMIER ORDRE, VINS, LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX. SERVICE PARFAIT, pension a la semaine et au mois.

L'hôtel est situé tout près des bateaux de la Cie du Richelieu et près de la Gare du Pacifique.

22 mai-1a EDMOND MORISSEAU.

LISSES EN ACIER

Eclisses, Boulons et Noix,
Chevilles en fer, et
Approvisionnement general pour les Chemins de fer,
Plaques en fer et en Acier, Colonnes, Angles, Soliveaux,

—MANUFACTURES DE—

CABLES metalliques pour tous travaux

INGERSOLL ROCK DRILL CO. OF CANADA

Forets à miner, Machine a comprimer l'air, Ascenseurs mus par la vapeur, Bouilloires et autres machines a l'usage du mineur,

COOPER, FAIRMAN & CO.,

44 Rue Foundling, Montreal
m ai. 185-1a

FRANCIS BRUNET,

59—Place Jacques-Cartier—52

VENTILATION!
APPAREILS SANITAIRES!
APPAREILS A GAZ!
APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR
Haute et basse pression.

M. FRANCIS BRUNET s'occupe aussi de travaux de tout genre, en Fer, Fonte, Cuivre et Bronze. 5 Mai-1a

Tapisserie ! Librairie ! Encadrement !

—CHEZ—

Le soussigné fait lui-même tous ses travaux d'encadrement. Les prix et le bon gout defient toute competition !

Grand assortiment de Tapisserie devant être vendu a 40 pour cent de rabais. A Choisir dans 200 patrons differents !

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE !

Volumes à louer—5 cts le volume

VALISES ! LUNETTES ! CHROMOS ! IMAGES EN TOUS GENRES

E. M. TEMPLÉ

618—Rue Ste Catherine—618

MONTREAL.

HARDY & VIOLLETTI

—Marchands et Importateurs de—

MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS

SEULS AGENTS AU CANADA DE LA CELEBRE MAISON

C. MAHILLON, de Londres et Bruxelles.

Fournisseurs des Armees et des Conservatoires

PUBLICATIONS MUSICALES pour Piano, Orch s tre, Symphonie, Harmonie et Fanfare. Methodes, Solos pour differents instruments, etc., etc.

13—RUE GOSFORD—13

MONTREAL

Mons. Violletti se chargera des reparations de tous genres. 11 juin-1a

JONAS'

Flavoring Extracts

Peuvent être considérés comme étant les MEILLEURS EN VENTE, pour l'odeur et la force, ils N'ONT PAS LEUR EGAL. Ils consistent en partie des ingredients suivants:

VANILLE	NECTAR
CITRON	ORANGE
CERISE	ESPRIT
AMANDE	EPICES
FRAISES	FRAMBOISES
POMME	PEPERMINT
CANELLE	MENTHE POIVREE
MUSCADE	FLEUR de MUSCADE

En détail partout

MAGASINS DE GROS DE

HENRY JONAS & CIE.,

10 RUE DEBRESOLLES, MONTREAL

T. R. Barbeau

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en mains un choix considérable de Tweeds dans les plus beaux patrons. Tous s'accordent a dire que les Serges sont insurpassables par le prix et la richesse de ses patrons.

No 1899 RUE NOTRE-DAME

Dissolution de Société

La société qui existait sous la raison sociale de

FILTEAU & MANTHA

est dissoute de consentement mutuel ; les affaires seront continuées au même endroit par le soussigné, à qui l'on devra payer toutes les dettes dues a la dite société et a qui l'on devra s'adresser pour toutes réclamations.

LOUIS FILTEAU,
Marchand-Tailleur, 41 rue St Laurent.
12 mars 6m Montreal.

BOIS DE SCIAGE

O DUFRESNE, Jr., & FRER ,

No 2338 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Offrent en vente Pin et Epinette préparé et brute, Pruche, Bardeaux scies et fendus, Lattes Bois franc, de Charpente, etc. la

CHANTELOUP

Manufacturier,

593, RUE CRAIG, MONTREAL

a toujours en stock un très bel assortiment de gueulers en cuivre poli et en bronze, ainsi qu'une grande variété de très jolis globes dans les derniers modèles.

A VENDRE

Cette maison offre, à très bon marché, un engin neuf de 25 forces-chevaux.
4 juin Im-188

GRAND CAFE PARISIEN !

Coin des rues Ste Catherine et St Dominique, Montreal.

TABLE ouverte à TOUTE HEURE pour DINERS et SOUPERS *A LA CARTE*.

PRIMEURS de chaque saison.

VINS des meilleures crus importes directement.

Salons Particuliers — Service parfait

Seul Restaurant a Montreal ou l'on trouve la veritable cuisine française d'apres la methode au Grand Vatel a Paris.

LOUIS GOUDREAU, Proprietaire.
16 av '86 1 1 mai '87

CHATEAU DE RAMEZAY

RUE NOTRE-DAME

(COIN DE LA PLACE JACQUES-CARTIER)

MONTREAL

Vins des meilleurs crus. Liqueurs et cigares de choix. Service parfait.

G. J. NEVILLE,
5 janv.—1 an Proprietaire.

CENTRAL WINE HOUSE

—COIN DES RUES—

CRAIG et CHENNEVILLE

MONTREAL.

VINS des MEILLEURS CRUS, SPECIALITE de SHERRIES SECS, PORTS, BORDEAUX, ETC. LIQUEURS de marques les plus estimees. Cigares de choix. Service parfait.

T. X. LAMER,
Proprietaire.
12 av. 1443-m

HOTEL VENDOME

1937 et 1939 Rue Notre-Dame

(En face de la rue Dupré). Montréal.

Tables et Chambre de premier ordre, un restaurant est attache a l'etablissement et des repas a la carte y sont servis. Vins des meilleurs crus. Liqueurs et Cigares de choix. Service parfait.

C. & N. VALLEE, Propriétaires.
7 Mai 165-1a

HOTEL NOTRE-DAME

1425 RUE NOTRE-DAME

EN FACE DE LA GARE du PACIFIQUE

—MONTREAL.—

Chambres spacieuses, Bonne Table, Service Parfait.

Cet Hotel est à proximité de la Cour, des Bateaux de la Compagnie du Richelieu et dans le voisinage immédiat des chemins de fer du Pacifique et de la Rive-Nord.

Les voyageurs y trouveront tout le confort possible a des prix raisonnables.

NAP. DUQUETTE,
5 juin-6m PROPRIETAIRE.

=MONTRES=

WALTHAM

Dans tous les modeles, et avec les améliorations les plus récentes, et a meilleur marche que n'importe quelle autre maison de commerce. Nous pouvons vendre une montre de premiere classe, metal garanti, boitier en argent, et tenant bien le temps, pour $12.00. Nous avons aussi un assortiment complet de montres suisses a remontoir que nous vendons de $15 a $100. Nous tenons aussi un assortiment complet de Bijouteries de Deuil.

On fabrique et on repare toute espèce de bijoux. Jones de mariage faits a ordre a cinq heures d'avis.

J. T. BOLT,

Nos 41 et 41½ RUE BLEURY

Ancien Etablissement de Bijouteries

Atelier sur les lieux. 206-jn9

AVIS

Nous n'entendons pas être responsable pour les fausses représentations faites par les autres maisons de commerce. Soyez certains de toujours avoir les plus belles et plus récentes variétés de chapeau en manille, paille et en feutre, à moins du prix en gros, si vous achetez à l'American Fur Store.

Casques (helmets) chapeau pour hommes, enfants depuis $1, do, do, chapeaux de régattes à 10cts, Peyser's American Fur Store, 27 rue St Laurent, 3me magasin de chapeau, du dessus de la rue Craig.

—COLONNE DE—

F. X. BRAZEAU & CIE.,

L'Avis du Médecin : ALLEZ CAMPER !

LA SANTE AVANT LA RICHESSE !

—ARRETEZ AU—

DEPOT de TENTES et D'EFFETS de CAMPEMENT

—DE—

F. X. BRAZEAU & CIE.,

—252—RUE SAINT PAUL—254—

NOTRE TENTE POUR PELOUSE "FAIRY"

D'un dessin tout à fait original, unissant l'utilité à la grâce et à la beauté. C'est le bonheur des dames.

NOTRE TENTE "FAIRY" POUR JOURNALISTES

La favorite de la presse, 10 pieds carres, avec auvents en avant et en arrière. $15.00 chacune.

Fournitures de toute description pour Campement

Toutes les grandeurs et toutes les formes faites sur commande. On suivra n'im. porte quel plan particulier.

Nos drapeaux sont confectionnés d'une manière superieure. Collection de 22 chapeaux-signaux.

$12.00

Les canevas employes sont expressement fabriqués pour notre commerce ; c'est indubitablement la meilleure valeur sur le marché, ces canevas ne contenant ni colle ni pieces.

Equipement de Camps de toutes Espèces fournis a Bref Délai.

Tentes de Photographes, toutes grandeurs, sur commande.

LITS DE CAMPS COMPACT, PLIANT : CHAISES POELES, ET GREEMENTS

GREEMENTS COMPLETS POUR LES COLONS DU NORD-OUEST ET TENTES DE FAMILLE

—CHEZ—

F. X. BRAZEAU & CIE.

VALEUR SPECIALE

Tous ceux qui voient nos tentes populaires en sont enchantés. Nos tentes pour adultes, petit mur, coton fort, bien faites. $3.00.

Nous travaillons pour surpasser les autres

F. X. Brazeau & Cie. — F. X. Brazeau & Cie.

peuvent faire des TENTES de toutes sortes de façons, formes et grandeurs à ordre.

peuvent faire des TENTES de toutes sortes en beau barré anglais et américain.

Nous travaillons pour surpasser les autres !

CHAISES PLIANTES

L'article le plus complet qui ait jamais été inventé. C'est un grand succès.

COUCHETTE PLIANTE

Nos couchettes pliantes pour hôtels avec pieds sillonnés pour les occasions de foule, sont des lits splendides, prix $1.00.

LE POELE DE CAMP GEM

F. X. BRAZEAU & CIE.

C'est une Merveille parfaite !

C'est notre propre production. Ce poêle est le résultat de la nécessité, mère de l'invention. C'est le plus grand succès qui ait jamais été obtenu.

Combustion parfaite !
Fourneaux parfaits !
Cuisson parfaite !

Nous attirons l'attention sur notre departement de location que nous croyons être plus grand et plus complet que tout autre dans le pays. Comme la saison de campement est courte et que le nombre de tentes que nous pouvons lever est limité, nous vous conseillons de faire application de bonne heure, donnant la quantité et la sorte voulue, et donner la date et pour combien de temps on aura besoin de telle tente ; nous nous empresserons de répondre a toutes les questions, même triviales, qui nous seront faites et nous solliciterons des correspondances.

En recevant cette application, nous enverrons par la malle un catalogue à l'adresse de cette personne ou bien nous serons heureux de recevoir sa visite a nos salles et à notre fabrique.

252 ET 254 RUE ST. PAUL

F. X. BRAZEAU et CIE.

On fournit des estimés,
Envoyez chercher des prix,
Catalogues envoyés par la malle.

Nous défions qui que ce soit de comparer avec nous, quant à la qualité et aux prix.

F. X. Brazeau & Cie.,

252—RUE SAINT PAUL—254

(FONDÉ EN 1835)

AUCUNE SUCCURSALE ! AUCUNE SUCCURSALE !

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL — The Banker's Daughter.

Nouveau journal

Nous accusons reception du premier numéro de *L'Agriculteur Canadien*, nouveau journal mensuel illustré, publié par M. H. A. Chaput.

Ce journal est bien fait en semble destiné à avoir longue vie.

Funérailles de M. Achintre

Les funérailles du regretté M. Achintre auront lieu, lundi matin. Le convoi partira de l'hopital Notre-Dame à 8 heures a.m., pour se rendre à l'eglise Notre-Dame ou un service sera chanté, et de la au cimetiere de la Côte des Neiges.

Académie de Mme Marchand

L'exposition des dessins et peintures exécutes par les eleves de l'academie de Mme Marchand, aura lieu samedi et dimanche apres-midi, de 1 heure a 6 heures, a l'académie commerciale du Plateau, rue Sainte Catherine.

La Fête-Dieu

De grands préparatifs sont faits pour la célebration de la Fete-Dieu.

Sur le parcours que devra suivre la procession, de nombreux arcs de verdure ont été élevés et les citoyens sont occupes a decorer leurs maisons avec beaucoup de goût.

Nous donnons ailleurs le parcours que suivra le cortege.

Témoignage d'estime

Les directeurs de l'association des débitants de liqueurs licencies et les membres du comite d'organisation du pique-nique de cette association ont offert hier soir a M. Jos. Riendeau, restaurateur, une magnifique bague, avec diamant, en reconnaissances des services qu'il a rendus a la societe.

Un vieux misérable

Ce matin, vers neuf heures, le gardien de la paix Souillieres passait rue Cathedrale, quand il fut appele par Mme Lussier qui, lui designant un vieillard ivre, le pria de l'arreter pour avoir commis un assaut indecent sur sa petite fille, Cordelia Lussier, agee de 4 ans.

Le miserable qui etait ivre, est âgé, dit-il, de 85 ans.

Il avoue avoir déjà eu mainte fois maille à partir avec la justice et avoir été arrêté 28 fois.

Les détails de cette affaire sont révoltants.

L'enquête preliminaire a été fixée a mardi.

La grande procession

Il n'y aura pas de grand'messe dans aucune des eglises de la ville demain.

La paroisse Saint Jean-Baptiste se trouvant cette annee dans les limites de la ville n'aura plus de procession chez elle. Les paroissiens prendront part a la procession generale a Notre-Dame. La place qu'ils devront occuper dans la procession leur sera annoncée aux messes basses dimanche prochain.

L'Union Saint-Joseph assistera en corps a la procession avec bannieres et drapeaux. Les membres, revetus de leurs insignes sont pries de se rendre a leur salle a huit heures precises, demain matin.

Personnel du Collège Sainte-Thérèse

Les elections du personnel du college Sainte-Therese ont eu lieu ces jours derniers et ont donne le resultat suivant : Superieur, Revd. M. Charlebois ; Directeur des ecclesiastiques, Revd. M. Nantel ; Directeur du college, Revd. M. Delincile. Le Revd. M. Charlebois continuera a exercer les fonctions de cure de la paroisse.

Employé infidèle

Thomas Mitchell, agé de 35 ans, du village d'Outremont, a été arrete ce matin sur la plainte de M. Carsley, marchand de nouveautes, rue Notre-Dame.

Il ressort de la deposition du plaignant que le prisonnier, qui a été employe dans la maison Carsley, a soustrait a ses patrons des parapluies, tapis de tables et autres objets pour une valeur d'environ $200.

Procès mardi.

L'honorable J. L. Beaudry

Plusieurs centaines de personnes sont allees deposer leurs cartes a la maison mortuaire ou les restes mortels de l'honorable J. L. Beaudry sont exposes.

Son Honneur le maire de Montreal a envoye une etoile en fleurs naturelles.

Des couronnes ont ete remises par la famille, la corporation de la cite et nombre de citoyens eminents de notre ville.

Ainsi qu'on le sait deja les funerailles auront lieu lundi matin, a neuf heures precises. Le service sera chante a la Cathedrale. Les porteurs seront : Son Honneur le maire Beaugrand, Sir A. A. Dorion, juge en chef, l'honorable J. A. Chapleau, l'honorable juge Monk, l'honorable G. Laviolette, les honorables Ferrier et Lacoste, MM. C. S. Rodier, sr. Thomas Wilson et P. M. Galarneau.

Jugement important

L'hon. juge Taschereau a rendu jugement, hier, dans la cause de Brown contre la cite.

Le demandeur, par son action instituee en 1871, reclamait des dommages de la cite. Les faits qui ont motive cette action sont deja assez connus : MM. Brown, Springle et Damase Masson avaient été choisis par le conseil de ville pour etablir l'indemnité qui devait être payée a l'hon. Charles Wilson, qui avait une propriete au coin des rues McGill et Saint-Joseph, que l'on voulait exproprier dans le but d'elargir la rue Saint Joseph.

MM. Springle et Brown, dans leur sentence d'arbitres, accorderent d'abord $195,000 a l'hon. Chs. Wilson, mais reduisirent le montant plus tard a $175,000. M. Masson d'un autre cote, n'accorda que $7,500.

La Cour trouva exorbitante la sentence rendue par MM. Springle et Brown, et demanda par requête presentee devant la Cour Supérieure qu'ils fussent decharges.

Il était allegué dans cette requête que les deux étaluateurs avaient ete en rapports trop intimes avec l'honorable Wilson pour leur permettre de remplir fidelement leur devoir, qu'ils avaient accepte a dîner avec ce dernier, avaient eu des conversations sur la question en litige et avaient même écrit leur jugement avant que la preuve ne fut finie.

La Cour accorda la requête mais en rejeta les dernieres allegations comme n'etant pas prouvées.

MM. Springle et Brown appelèrent de ce jugement et eurent gain de cause devant la Cour d'Appel et le Conseil Prive. Ils poursuivirent alors la Cité en dommages, se plaignant des allegations injurieuses pour eux, contenues dans la requête presentée a la Cour Superieure par la cité.

M. Springle eut jugement en 1883 pour $3,000.

L'action de M. Brown étant restée pendante par la faute de la cite. M. Brown étant syndic officiel et par cette requête de la cité il a reellement souffert des dommages considerables ; et la Cour lui a accorde $10,000 avec interêt de la date de l'institution de l'action.

Théatre Royal

Les deux dernieres representations de "The Banker's Daughter" auront lieu aujourd'hui.

CORINNE

La troupe d'opera Corinne, jouera au Theatre Royal la semaine prochaine. Cette piece est bien connue des amateurs de theatre a Montreal. La *Commercial Gazette*, de Cincinnati, en fait de grands eloges et donne Corinne comme superieure a Dlle. Mitchell ou Lotta.

Le Barreau

Les membres du Barreau sont invités à suivre en corps la procession du Saint-Sacrement, dimanche prochain.

Le depart se fera du vestiaire des avocats à 8 hrs a.m. precises.

Par ordre,

D. MESSIER,
Secretaire.

Montréal, 26 juin 1886.

Accident et enquête

Un triste accident est arrive, hier, a Saint Henri.

Un charretier, David Fortier, passait rue Saint Emilie, quand il apercut le pompier Blais, occupe a relever son cheval qui venait de s'abattre. Il allait lui donner de l'aide quand son propre cheval prit le trot et partit. Il essaya de sauter sur la voiture afin de l'arreter, mais il calcula mal son elan, tomba sous les roues et reçut des blessures tellement graves qu'on fit demander en toute hate M. l'abbe Roussin qui lui donna l'absolution.

Le blesse mourut quelques minutes plus tard.

Une enquête a été tenue sur le corps et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Le défunt n'était âgé que de 31 ans ; il laisse une femme et quatre enfants en bas age.

Concert au Jardin Viger

Demain soir (dimanche), a 8½ heures, si le temps le permet, la Bande de la Cite (65e bataillon) executera le programme suivant :

PROGRAMME.

1—Marche : "L'Expedition"..... Warren.
2—Ouverture : "Si j'etais roi"..... Adam.
3—Valse : "Les Violettes"..... Waldteufel.
4—Polka : "Vieille Polka chinoise"..... Cote.
5—Fantaisie : "Lucie de Lamermoor"..... Donizetti.
(Sur demande générale.)
6—Sérénade espagnole : "Les Castagnettes"..... Metra.
7—Solo de picolo : "L'Oiseau moqueur"..... C. Faust.
M. F. Boucher.
8—Galop : "Tout a la joie"..... Fahrbach.
Vive la Canadienne.
God save the Queen.
(Au cas de pluie, concert le lendemain.)

Funérailles du sous-chef Maher

Les funerailles du sous-chef Maher ont eu lieu ce matin vers neuf heures. Le cortege funebre partit du poste No 10, coin des rues Guy et Sainte Catherine.

Les échevins McShane, Donovan et Jeannotte, ainsi qu'un fort detachement de police sous la conduite du chef Paradis, suivaient les restes du défunt.

Etaient présents, les détectives Cullen, Arcand, Lapointe, Murphy, Richardson, Robinson ; les sergents Liggatt, Trempe, Beauchemin, Hughes, Campeau, Bearegard, D. E. Cormick, Carpenter, Hilton et Cambridge et quatre-vingts hommes de police ; un detachement de quarante pompiers representait la brigade de Montreal.

Le service a eu lieu a l'eglise Saint-Joseph.

La messe a été chantée par M. l'abbé McCarthy, assiste de MM. les abbes Hetu et Larocque, comme diacre et sous diacre.

Un grand nombre de citoyens distingues assistaient aux funerailles. L'église etait encombree.

Les restes du défunt ont été transportes au cimetiere de la Cote des Neiges.

Profession religieuse

Jeudi, a eu lieu au couvent de la Presentation de Marie, a Saint Hyacinthe, une profession religieuse presidee par le Revd M. M. Godard, cure de Saint Aime. Le Revd M. L. Angers, vicaire a Saint Athanase, fit le sermon de circonstance.

Ont prononce leurs vœux : Mlles Rosane Bessette, dite sœur Marie Saint Antonin, de la paroisse de Saint Alexandre d'Iberville ; Exilia Tardif, dite sœur Marie Sainte Helene, de Saint Calixte de Somerset ; Octavie Robert, dite sœur Saint Andre, de Saint Cesaire ; Valerie d'Orvilliers, dite sœur Marie Sainte Eugenie, de Saint Aime ; Rose Anna Giroux, dite sœur Marie Imelda, de Coaticook ; Parmelie Levêque, dite sœur Marie Sainte Adeline, de la Baie du Febvre ; Henriette Palardy, dite sœur Marie Sainte Blandine, de Compton ; Orosie Augers, dite sœur Marie Saint Leopold, de Saint Pie de Bagot ; Elizabeth Proulx, dite sœur Marie Odile, de Saint Pie de Guire ; Julie Lamontagne, dite sœur Marie Virginie, de Saint Aime.

Jugements

Ce matin, les jugements suivants ont été rendus en Cour Supérieure.

Par Son Honneur le juge Loranger :

William T. Pratt et al vs Romeo H. Stephens.—Jugement *ex parte* pour $108.00 et les frais.

Charles Lacaille vs J. J. O. Fortier.—Jugement sur défaut pour $233.02 et les frais.

L'honorable L. O. Taillon vs la Cie de sucre de Betteraves et la Banque d'Hochelaga, mise en cause.

La Banque d'Hochelaga, demanderesse, vs Charles Garth et al.

Ces actions sont prises par la Banque d'Hochelaga au nom de sa débitrice, la compagnie de betteraves de Coaticooke, contre des souscripteurs d'un montant de $100, pour chaque act on, pour l'incorporation de la dite compagnie.

Le gouvernement provincial intervint pour faire annuler les lettres patentes incorporant la dite compagnie, les défendeurs se sont inscrits en faux contre les lettres patentes les nommant comme actionnaires ; l'intervention et l'inscription ont été renvoyees avec frais et les défendeurs S. et C. Murray, Jean Leclair, John Lewis, Wm G. Murray, Andrew J. Dowes, Charles Garth, Alfred Masson et Damase Masson ont été condamnes a payer le montant de leurs souscriptions.

Les actions de la Banque contre MM. Archibald et William Ewing et Joseph Riel ont été déboutées avec frais parce qu'il n'a pas été prouvé que les défendeurs avaient pris part a l'incorporation.

Read vs Perreault, Armstrong vs Rankin —Jugement pour $250 et frais.

Exchange Bank vs Gilman. — Jugement pour $41,627.93.

Theoret et Renaud. — Jugement pour $800 et frais.

Gareau et Brossard. — Jugement pour $80.

McDonald et James et al.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Elections universitaires

(Dépêche spéciale à LA PRESSE).

QUEBEC, 26—Les élections annuelles des directeurs de l'Universite Laval ont eu lieu ici, aujourd'hui. La direction reste la même que celle de l'an dernier sauf le reverend M. Methot qui est elu recteur et le reverend M. Hamel.

Hanlan vs Hosmer

QUEBEC, 25—Le temps bien que nuageux et un peu pluvieux, a été favorable pour les courses qui ont eu lieu aujourd'hui sur le lac Saint Joseph.

Plusieurs personnes étaient venues de Montreal et d'ailleurs mais pas en aussi grand nombre qu'on s'y attendait. Hanlan paraissait tres bien disposé et prit le devant, suivi de pres par Hosmer. Toutes les courses ont été un veritable succes. Hanlan a gagne facilement par une demi-longueur.

Jugement

LONDRES, 25—Dans la cause de la compagnie du chemin de fer Windsor et Annapolis contre le gouvernement federal, le Conseil Prive a rendu jugement accordant $130,000 de dommages a la compagnie.

La situation en Angleterre

LONDRES, 26—M. Herbert Gladstone, parlant a Barnstable, dit que pendant que M. Chamberlain était dans le cabinet, il soumit un bill a l'effet d'acheter les proprietes en l'Irlande. D'apres ce projet de loi on devait depenser £40,000,000 afin de mettre les locataires de moins de 30 acres de terre, en état d'acheter la propriété, avec un bail de 14 ou 16 ans. Les seules garanties qu'on exigerait d'eux étaient leur responsabilite financiere et le cautionnement des societes constituees de l'Irlande.

LONDRES, 26—Le conseil de l'association radicale metropolitaine a lancé un manifeste aux electeurs. Le manifeste dit : Les bills irlandais de M. Gladstone sont mauvais. On ne fera jamais revivre le bill de l'achat des terrains, mais le principe du home rule ne peut pas mourir. Il conclut en demandant aux electeurs de donner une forte majorité en faveur du home rule.

BULLETIN MARITIME

Notes sur les quais

—Le SS. Oregon a été signalé à 5.5 a. m. aujourd'hui a la Pointe Fameuse.

Le navire Maggie E. Seed des Barbades arrive hier matin a la remorque du Champion, decharge une cargaison de 620 boucauts de melasse au bassin du roi. Ce navire est consigne a E. Burstall et Cie. Il retournera en Europe avec un chargement de madriers.

—La barque Marguerite Mitchell, arrivée hier, a la remorque du Champion, decharge aujourd'hui une pleine cargaison de sucre, au quai du moulin a vent.

—Le brick Moss Rose est parti cet après-midi de notre port, a la remorque du Champion. Le Moss Rose est charge de bois de service pour l'Angleterre.

—Le remorqueur Beaver est entré dans notre port ce matin avec la barque Arlington a sa remorque. Cette barque qui fait 3 pouces d'eau a l'heure, sera mise en carenage a Quebec, lorsqu'elle aura decharge sa cargaison. Elle est consignee a Anderson et McKenzie.

—Le SS. Nestorian de la ligne Allan, est arrivé a 10 h. a. m. aujourd'hui avec le pilote L. Z. Brûle.

—Le SS. Miramichi est arrivé à 8.30 h. a. m., aujourd'hui.

—Le SS. Lake Superior de la ligne Beaver, est arrivé a Montreal a 7 h. hier soir, avec le pilote Jos. Chandonnet. Il a debarqué 19 passagers de premiere, 7 intermediaires et 538 d'entrepont.

—Le remorqueur Beaver est dans notre port, attendant l'ordre de conduire a Quebec la barque Sofia et Aladdin. L'Aladdin est completement chargé de bois de service pour le Buenos Ayres, pour le compte de la Exparte Lumden Company.

—Le Carmona, de la ligne Thomson, partira demain matin a huit heures de notre port, avec le pilote Alex. Gauthier.

—Le Lake Nepigon, de la ligne Beaver, est parti hier soir de notre port, avec 207 têtes de bétail et une cargaison generale. Le pilote C. Auge était a bord.

—La goelette Hermine, capitaine Arcand, est partie hier soir pour Quebec, avec une cargaison generale.

—Il y a actuellement dans notre port quatre steamers de la ligne Allan.

—La profondeur de l'eau dans le chenal du lac Saint Pierre etait, ce matin, de 28 pieds et 10 pouces.

—Le surintendant du canal Lachine est descendu, aujourd'hui, avec un chaland a "derrick" pour lever la barge en fer du quai de l'île Sainte-Hélene, qui a coulé a fond près du quai d'Hochelaga, il y a quelques jours, pendant qu'on la remorquait de Sorel a Montreal. La seule difficulté qu'il rencontrera est dans le fait qu'on ignore l'endroit precis ou la barge a sombré.

—Le SS. Bayswater, partira demain de notre port pour Cork, avec une cargaison de 78,000 minots de mais et 124 têtes de betail. Le Bayswater fait un court séjour a Montreal, et est arrivé dans le port mercredi dernier. Le pilote A. St-Arnaud était a bord.

—Les matelots de la barque Sofia ont passe huit jours a poser un nouveau mâture.

—Les recettes de la douane hier ont été de $35,514.86.

Au canal

—Les arrivages suivants ont été enregistrés au bureau du canal Lachine :

Barge Acadia, de Kingston pour Montreal, 21,534 minots mais a ordre.

Barge Singhorn, de Kingston pour Montréal, 19,627 minots mais a ordre.

Barge Toronto, de Kingston pour Montreal, 20,512 mais a ordre Crane et Baird.

Barge Maggie, de Kingston pour Montréal, 23,200 mais a ordre Crane et Baird.

LE SS. AVLONA.

Le reporter maritime de LA PRESSE etait hier a Levis, ou il est descendu dans la cale seche de Davie pour examiner les avaries du SS. Avlona. Il a vu une ouverture qui pouvait avoir huit pieds de long sur environ deux pieds et demi de large. Les autres avaries etaient moins considérables ; c'etaient trois trous de petites dimensions. La cale n'etant pas assez longue, on a dû rabattre ses portes a chaque extremite. Environ 50 pieds de l'Avlona dépassent la cale du dock. Les ouvriers de M. Davie travaillent avec beaucoup d'activité a reparer le steamer qui ne sera mis a flot que dans cinq ou six semaines.

Les assureurs ont déjà payé $12,000 à M. Davie pour rentlouer l'Avlona a Saint Valier et le conduire a Levis. On ignore encore ce que couteront les travaux de radoub.

Naissances

En cette ville, le 25 courant, la dame de M Dumouchel a cent de machines a coudre au No 581 rue Ste. Catherine, une fille.

En cette ville, le 25 courant, la dame de M. Dorval, Ecr, un fils.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

LE VINGTIEME jour de juillet prochain, à dix heures precises, avant midi, sera vendu à la chere publique, en vertu d'une autorisation donnee en justice, au bureau de Louis Bedard, notaire publique, situe au No 1560 rue Notre-Dame, en la cite de Montreal, le lot de terre connu et designe sous le numero quatre-vingt-quatorze (94) d'apres le plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Est, en la cite de Montreal, avec les dependances y erigees, dont une partie appartient a la substitution creee par le testament de feu Pierre Thomas Delvecchio, en son vivant bourgeois de Montreal, et une partie au nommé Thomas Jacques John Prume, enfant issu du mariage de M. François H. John Prume, violoniste de Sa Majesté le Roi des Belges, et de feue Dame Rose Eliza Delvecchio.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné,

L. BEDARD, Notaire,
No 1560 rue Notre-Dame, Montreal.

Montreal, 4 juin 1886. 6f 8—206

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal. No 1069.—Cour de Circuit.—Samuel Carsley, de nandeur vs J. Henry Ireland, defendeur.

Le 5eme jour de juin courant, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit defendeur, 1742 rue Ste Catherine, en la cite de Montreal, seront vendus par autorité de justice, tous les meubles et effets du dit defendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de menage, etc. S. C. Marson, H.C.S. Montreal, 25 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal, No 571, Court de Circuit. — Dame Sophronie Couture, demanderesse vs Joseph Gauthier defenderesse.

Le cinquieme jour de juillet 1886, a neuf heures de l'avant-midi, au domicile de la Defenderesse, No. 82 rue Saint Antoine en la Cite de Montreal, seront vendus, par Autorite de Justice, les meubles et effets du dit defendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de menage, etc., qui seront vendus au plus haut et dernier encherisseur. Condition, argent comptant. Phil. Dansereau, H. C. S., Montreal, 26 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal, No 1909.—Cour de Circuit—J. Goldie et al., demandeurs, vs. Dme Amelia Cloran et vir, defendeurs.

Le cinquieme jour de Juillet 1886 a huit heures de l'avant-midi, au domicile des defendeur, No. 6 rue Balmoral, en la cite de Montreal, seront vendus par autorite de justice, les meubles et effets des dits defendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles de menage, etc, qui seront vendus au plus haut et dernier encherisseur pour argent comptant. J. A. Renaud, H. C. S. Montreal. 26 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal, No. 8878.—Cour de Circuit.—Ernest Lavigne et al. demandeurs, vs. J. N. Lamarre, defendeur.

Le cinquieme jour de juillet 1886, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du defendeur, rue Saint-Laurent en la cite de Montreal, seront vendus par autorite de justice, au plus haut offrant et dernier encherisseur, les meubles et effets du dit defendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de menages, etc. Condition, argent comptant. J. Rivard, H.C.S. Montreal. 26 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montreal. No. 2259.—Cour de Circuit.—Hubert Lavoie demandeur, vs. Julien Robert defendeur.

Le 5me jour de juillet 1886 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, rue Campean, en la cite de Montreal, seront vendus, par autorite de justice, les meubles et effets du dit Defendeur saisis en cette cause, consistant en effets de menages etc, qui seront vendus au plus haut offrant et dernier encherisseur pour argent comptant. D. Lanoix, H.C.S. Montreal, 26 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montreal, No. 2047, Cour de Circuit.—Dame Marie F. Painchaud, demanderesse vs. Auguste Bastien, defendeur.

Le 5e jour de Juillet 1886, a 7 heures de l'avant-midi, au domicile du defendeur No. 615 rue St. Laurent, en la cite de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les meubles et effets du dit defendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de menage qui seront vendus au plus haut offrant et dernier encherisseur, pour argent comptant. A. Bouché, H. C. S. Montreal. 26 juin 1886.

Situations vacantes

ON DEMANDE

Pour une famille residante à la Longue-Pointe, une cuisiniere et une bonne d'enfants. S'adresser a

L. N. DUPUIS,
79 rue St. Jacques.

199-jno

ON DEMANDE

A St Patrice de Sherrington, Comté de Napierreville,

Deux institutrices pouvant enseigner le français et l'anglais si possible, salaire liberal. S'adresser a

M. JOSEPH FONTAINE,
Président des Commissaires.

193-12f

OA BESOIN de deux hommes pouvant travailler a la culture et se rendre generalement utile. S'adresser a M. Jean Marie Beyries, Avenue Jeanne D'Arc, Maisonneuve.

205-3f

ON DEMANDE des ouvrieres d'experience S'adresser a

A. H. SIMS & CIE,
Manufacturiers de Chemises et Colliers,
2501 et 2503 rue St Pierre.

205-3f

CUISINIERE.—Une tres bonne cuisiniere trouvera de l'emploi immediatement au No 911 rue Sherbrooke Est. 203-1f

SERVANTE DEMANDEE.—On demande une servante. S'adresser au No. 49 rue Saint-Hubert. —2-e-jno

ON DEMANDE une bonne fille pour la cuisine seulement et nous lui paierons de bons gages. S'adresser au No 1612 rue Notre-Dame. 204-3f

ON DEMANDE des ouvriers pour conduire des machines a coudre. S'adresser International Hoop Skirt Co., 90 rue McGill, entree par la Williams. 206-3f

ON DEMANDE dix maçons pour travailler en haut de la rue St Denis. Rendi matin. S'adresser a Valin 1455 rue Ontario. 204-3f

ON DEMANDE une servante generale au No 1559, rue St Charles-Borromee. 203-4f

ON DEMANDE a louer une maison de 4 a 5 appartements. S'adresser a F. P., bureau de La Presse. 202-6f

ON DEMANDE une cuisiniere et une bonne d'enfant. S'adresser a J. N. Dupuis, 36 rue Berri. 202-jno

ON DEMANDE une bonne cuisiniere bourgeoise pour une famille de quatre personnes. On exige de bonnes recommandations. S'adresser au No 71 rue Dubord avant dix heures du matin ou apres six heures du soir. 202-jno

ON DEMANDE des jeunes filles pour un travail leger. S'adresser a la "Reliance Cigar Factory", Tassé, Wood & Cie, 22 rue de la Commune. 200-jno

Situations demandées

UN JEUNE GARCON, agé de 15 ans, arrivant de la campagne et muni de bonnes recommandations, desire une situation comme assistant teneur de livres ou commis dans un bureau quelconque.

Pour plus amples informations, s'adresser à L. B., bureau de LA PRESSE. 167-jno

Divers

PERDU.—Un jeune "Fox terrier" portant collet avec nom J. Fressider. Celui qui le remettra au No 66 rue Mc ntana sera recompensé. 206-1f

PERDU—Près du Bureau de Poste, en billets de cinq piastres, aujourd hui, le 26, une somme d'argent, huit cent, quatre-vingt quinze piastres (895). Banque d'Hochelaga. Une recompense libérale a qui les rapportera au No 193 rue St. Denis. 206-2f

TROUVE—Lundi dernier un chien épagneul brun taché blanc, celui qui l'aurait perdu pourra le réclamer en s'adressant J. T. Brennan 153 rue Notre Dame. 2-6-2f

A LOUER DURANT LA SAISON D'ETE A JOLIETTE.—Une magnifique residence d'ete, avec jardin, sur les bords de la riviere L'Assomption. Cette résidence située dans la compagne ne se trouve pourtant qu'a quatre minutes de marche de la ville de Joliette. Conditions faciles. S'adresser a Dame veuve J. Renaud, Joliette, P. Q. 15 juin-15f

A LOUER—La salle a diner et les chambres au dessus bien garnies du Grand Pacific Hotel, Localite centrale. Bonne chance pour une personne competente. Inutile a aucune autre de faire application. S'adresser aux lieux, No. 1421 rue Notre-Dame. Le présent locataire se retire pour cause de maladie grave. 206-3f

A LOUER—Un magnifique logement double, avec jardin en arriere, cour, hangar etc, situe au No 182 rue St Hubert. S'adresser sur les lieux. 134-jno

A VENDRE—Une grocerie située au coin de la rue Fulford et St. Jacques, ainsi qu'un cheval et voiture. S'adresser 1151 rue St Jacques. 201-6f

A VENDRE—Une magnifique propriete de commerce, en pierre de taille, rue St Laurent, presque neuve, payant 9½ par cent. Les cotisations payees ; aussi une autre, dans lequartier Est, payant 10 par cent, en parfait ordre. S'adresser a M. Dorval, Notaire, No. 80 rue Saint-Jacques.

A VENDRE OU A LOUER, a la ville de Longueuil, la magnifique propriete située au coin des rues St. Charles et St. Alexandre, autrefois occupee comme magasin et logement par feu J. A. Bouthillier. S'adresser a

GAUCHER & TELMOSSE,
242 rue St. Paul,
Montreal.

jno

BONNE MAISON de pension bravee au No 1821 rue Notre-Dame. Prix modérer. Dame Veuve Pierre Gosselin. 201-6f

HOTELS, BUVETTES, EPICERIES, MAGASINS, pour connaisons, Magasins de fruits et de cigares et toutes espèces d'affaires. Bonne chance pour un commencant.

L. HARRIS,
720 Rue Craig

1 Oct 1885-1a

MAISON A VENDRE—Une maison située sur l'avenue Guy, contenant 8 logements et donnant un revenu annuel de $750, conditions faciles, aussi un coffre de sureté *Sterling* presque neuf. S'adresser au No 2403 rue Notre-Dame. 202-6f

ARTICLES DE PECHE

Vous trouverez un magnifique Assortiment de ces Articles chez

R. & W. WARMINGTON,
188 et 190 Rue McGill, Montréal.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES SOUMISSIONS cachetees pour la reconstruction de la maison municipale du Coteau Saint-Louis, conformement aux plans et devis deposes en mon bureau, sont demandees et seront reçues jusqu'au 3 juillet prochain, à six heures p.m., a mon bureau.

VICTOR LACOMBE,
Architecte,
1213, rue Notre-Dame,
Montréal, 26 juin 1886. 206-6f

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal.

Dans la Cour Supérieure
Pour le Bas-Canada.

No. 2168.

Le vingt-sixieme jour de juin mil huit cent quatre-vingt-six.

Present : L'hon. Juge Loranger.

ISAIE RIVET et SAMUEL ST. JEAN, tous deux commerçants des cite et district de Montreal, et comme y ayant fait affaires en société sous la raison sociale de "Rivet & St Jean,"
Demandeurs.

vs.

A. BEAUDRY, ci devant du même lieu et maintenant absent de cette province et du pays,
Défendeur.

Sur motion de MM. Adam et Duhamel, avocats des demandeurs : Il est ordonné au Defendeur de comparaître dans les deux mois.

(De par la Cour,
G. H. KERNICK,
Depute P. C. S.

206-2f

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montreal, No. 1757.—Cour Superieure — Benoit Bastien de St. Vincent de Paul, demandeur vs Auguste Bastien de Montreal, defendeur.

Le 1er jour de juillet 1886, a 7 heures de l'avant-midi, a la place d'affaires du defendeur, coin St. Jean Bte. et St. Laurent, en la cite de Montreal, seront vendus, par Autorité de Justice, les meubles et effets du dit defendeur, saisis en cette cause, consistant en marchandise seches etc, qui seront vendues au plus haut et dernier encherisseur pour argent comptant. D. Lanoix, H. C. S. Montreal, 26 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montreal. No. 3,742. Cour de Circuit.—P. A. Milloy, demandeur, vs. F. A. Wiswell, defendeur.

Le 5e jour de juillet 1886, à 10 hrs. de l'avant-midi, au domicile du defendeur, No. 230 rue Bleury, en la cite de Montreal, seront vendues, par autorite de justice, les meubles et effets du dit defendeur, saisis en cette cause, consistant en tapis, machine a coudre, chronos, argenterie, rideaux en soie, meubles, poeles, etc., qui seront vendus au plus haut et dernier encherisseur pour argent comptant. W. H. Tapley, H. C. S. Montreal, 26 juin 1886.

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE DE

Marchandises Seches

PAR ENCAN

Les soussignés vendront a leurs salles, Nos 85 et 88 rue St Pierre.

Mercredi, le 30 Juin prochain,

Un stock considerable et bien assorti de marchandises seches pour le Printemps et l'ete consistant en :

Draps, Tweeds, Doeskins.
Coatings soie et Laine.
Contings en serge assortis.
Melions gris, assortis.
Flanelles blanches et rouges.
Coton jaune et Shirtings.
Toile a chemises Regatta, Indiennes.
Aparus, Cobourgs, etc etc.

— ET —

Un assortiment complet de marchandises en toile.
Bonneteries assorties pour hommes et femmes

—AUSSI—

Une consignation de Circulaires en caoutchouc et 2 caisses de Parapluies assortis.
Une consignation de Hardes Faites, et de Chapeaux en feutre.

— DE PLUS —

Une consignation de papier Foolscap et pour lettres, Enveloppes, etc.

Le tout sera vendu sans reserve.
CONDITIONS LIBERALES.

Vente à DEUX heures précises,

BENNING & BARSALOU,
206 Encanteurs.

PAR THOS. J. POTTER.

BRANDIES ET CLARETS

Endommagees et non endommagées

Liqueurs, Fruits, Etc, Etc

—AUSSI—

SIX CAISSES D'HORLOGES par le steamer "S. S. AVLONA"

Seront vendus PAR ENCAN LUNDI APRES-MIDI le 28 JUIN, a 2 heures, au quai de la Ligne Donaldson par ordre du Baron D'Astre Langsberg

1178 Caisses de Claret, 1802 caisses de Brandy, 19 caisses de liqueurs, 1 caisse fruits assortis, 20 caisses d'eau de vie et liqueurs, aussi 6 caisses d'horloges.

THOS. J. POTTER, Encanteur.

VENTE PAR ENCAN

LUNDI, le 28 courant, à dix heures a.m., au No 121 rue Saint André, vente d'un fonds d'epiceries, tel que belle glacière, comptoir a the, comptoir, balance, etc. Vente sans reserve.

A. COURTEMANCHE,
Encanteur.

206-1f

Fonds consolidé de la Cité de Montreal.

L'INTERET SEMI-ANNUEL sur le fonds enregistre (cinq par cent) sera dû et payable aux Actionnaires le 1er après le DEUXIEME jour de JUILLET prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis cette date jusqu'au 2 juillet.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 21 Juin 1886. 202-6f

Soumissions pour Bois et Charbon

DES SOUMISSIONS cachetees adressees au soussigné, et portant pour suscription "Soumissions pour Bois ou Charbon" suivant le cas, seront reçues au bureau du Greffier de la Cite, a l'Hotel de Ville, jusqu'a MERCREDI, le 14 JUILLET prochain, a MIDI, pour le bois et le charbon requis par la Corporation pour l'année 1886, suivant les devis et les listes de quantité et les endroits de la livraison, que l'on peut avoir sur demande, en s'adressant au bureau du Greffier de la Cité, a partir de Lundi, le 28 Juin courant.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité,
HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 26 Juin 1886. 206-3f

Département de l'Aqueduc

CHARBON

DES SOUMISSIONS cachetees adressees au soussigné seront reçues au Bureau du Greffier de la Cite, Hotel-de-Ville, jusqu'a mardi, à MIDI, le 13 de Juillet prochain,

Pour 250 tonnes de "Chesnut Coal", 90 tonnes de "Stove Coal", le tout charbon Americain anthracite et aussi 2,000 tonnes de charbon a vapeur. Le charbon devra être livré le ou avant le 1er Septembre prochain aux frais du vendeur, comme suit :

200 Tonnes de "Chesnut Coal" et 10 Tonnes de "Stove Coal" au Reservoir McTavish.

40 Tonnes de "Stove Coal" et 2,000 Tonnes de Charbon a vapeur a la maison des roues.

40 Tonnes de "Stove Coal" a l'atelier de l'Aqueduc, rue Logan et Iberville.

Le charbon devra être exempt de poussiere et pesé a chaque place de livraison. La tonne mentionnee est celle de 2,240 lbs.

Les soumissionnaires devront indiquer le nom de la mine d'ou vient le charbon.

Le comité de l'eau ne s'engage pas a accepter la plus basse ou aucune des soumissions, et il se reserve le droit d'accepter le tout ou une partie seulement du charbon offert.

(Par ordre),

LOUIS LESAGE,
Sur. de l'Aqueduc.

HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 25 Juin 1886. 206-

FERME A VENDRE

Ou à Echanger—Au Coteau Landing.

Jolie ferme de 12 arpents dans le village du Coteau Landing, a 2 milles de la gare du Grand Trone et a six arpents de la gare du Canada Atlantique ; 20 arpents en cultures et balance en érable. Maisons, granges, écuries etc. 8½ arpents de front sur le rivière. Excellente pêche, bateaux pour Montreal, quotidiens. Prix 50 cts. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
46, rue St Jacques

200-10f

FERME A VENDRE

—A—

Drummondville, Comté d'Arthabaska.

Deux cents acres de terre situés à 14 acres du florissant et joli village de Drummondville, ayant 5 acres de front sur la riviere St François. Bonne maison en pierre, écuries, granges, laiteries, bergeries, etc — 90 acres en culture, balance en bois franc.

Prix $3,500 environ la moitié de sa valeur.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
46 rue St Jacques.

200-10f

A VENDRE

Magnifique terre de 309 acres dont 55 en culture et balance en bois. Excellente maison, granges, écuries, bon moulin a scie et a farine ; Paroisse nouvelle ou qui promet beaucoup. Prix excessivement bas, $2,000, conditions $1,000 comptant, et balance avec interêt à 6 ;

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
46 Rue St Jacques.

200-10f

Sault-aux-Recollets.

GRANDE FERME de 140 arpents, entre la gare du chemin de fer et l'Hotel Lajeunesse. Bon